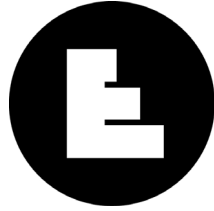


E U R
P A O
N

FR



E18 - Re-sourcer

FUMEL

DU DÉMANTÈLEMENT INDUSTRIEL À LA REDIRECTION ÉCOLOGIQUE TERRITORIALE

Dossier de site

100m



AVANT-PROPOS

«Ce que nous avons à faire aujourd'hui, c'est faire preuve de créativité culturelle [...] Je crois à l'état poétique. C'est développer une manière de vivre qui soit tellement sensible, attentive, contemplative et compassionnelle qu'on arrive à amplifier son champ de perception et à ne rien ignorer de ce qu'il y a autour de nous» P. Chamoiseau

La dix-huitième édition du concours European en France s'ouvre sur ce très beau thème: «re-sourcer».

Après avoir exploré les notions de ville adaptable, de ville productive ou encore de ville vivante, ce thème marque un temps d'arrêt, une respiration. Il nous invite à observer ce qui s'est accumulé, ce qui se trouve là pour ménager les lieux, les vies, arrêter de détruire pour mieux réparer.

«Re-sourcer» un thème qui explore la richesse matérielle comme immatérielle existante pour la manipuler et la transformer avec respect, avec douceur.

Cette matière est de nature très diverse, elle est spécifique à chaque territoire.

Elle compose un écosystème puissant qui souvent a oublié qu'il faisait système: au fil du dernier siècle il s'est disloqué, défait. L'attention aux échanges et aux liens tissés entre les humains et les non-humains s'est dissipée pour laisser place à des territoires juxtaposés et fragmentés. On parle ici de paysages et de vie(s) qui dans leur isolement n'attendent rien d'autre que la remise en mouvement pour affronter le monde de demain. Il y a urgence à faire; à faire ensemble dans une écoute sincère.

Tous les sites de l'édition 18 portent en eux les complexités d'un monde essoufflé tout en présentant un grand potentiel de vie. Des dynamiques y sont déjà à l'oeuvre: la puissance de l'eau est manifeste. Ainsi, la nature - humaine et non-humaine - agit, n'attend pas et esquisse, de fait, une nouvelle manière de se positionner et d'intervenir.

Les sites quels qu'ils soient, des plus urbains et anthropisés (le Grand Nancy, Caen, Clermont-Ferrand, Riez, Miramas, Brignoles, Blagnac, Romainville, Nailloux) aux plus naturels et abandonnés (La vallée de la Nive, Mayotte, Fumel, Mantes-la-jolie, Jullouville) portent tous en eux un héritage à remettre en lumière et attendent que l'expression de leurs désirs, de leurs forces internes soit révélée et portée par des projets-laboratoires d'un futur possible.

Habitant.e.s des territoires d'aujourd'hui et de demain, les équipes d'European - composées d'architectes, d'urbanistes, de paysagistes, de sociologues, anthropologues, philosophes, écologues ou tout autres penseurs pertinent à l'étude - s'empareront de ces lieux pour proposer de nouvelles identités narratives, des nouveaux modes de sociabilités et de liens où le vivant, dans un objectif de ressourcement, explose comme une constante permanente.

EUROPAN FRANCE

Nota : Un cahier de contribution, téléchargeable ici, est associé au thème.

RE-SOURCER
REPARER
REIMAGINER
REAGIR
REVITALISER
RECYCLER
RESSOURCER

LE THÈME : RE-SOURCER

La fragilité de l'écosystème Terre et les crises sociales amènent à cultiver des pratiques alternatives aux extractions nocives des ressources, à la surconsommation et à la pollution des milieux vivants. Des projets régénérateurs naturo-culturels sont à imaginer. Il s'agit de tisser des liens synergiques revivifiants entre données biogéophysiques, justice sociospatiale et santé.

RE-SOURCER EN TERMES D'ÉLÉMENTS NATURELS / RISQUES

Afin de permettre une alliance avec les milieux habités, il est temps de repenser les puissances vitales combinées entre elles que sont l'eau, l'air, la terre et le feu. Les éléments qui sont des sources précieuses d'énergie et de fertilité, chargés de potentialités symboliques et poétiques s'avèrent aussi liés à des dérèglements, risques et catastrophes qui affectent les lieux et tout l'écosystème terrestre à partir du moment où se trouvent enclenchés des cataclysmes consécutifs à des aménagements délétères.

RE-SOURCER EN TERMES DE MODES DE VIE ET D'INCLUSIVITÉ

La reconsidération des conditions d'habitabilité passe également par une attention soutenue aux évolutions des modes de vie dans un monde numérique hyper connecté. Des agencements à même de préserver tout à la fois, l'intimité, le commun et les solidarités sont en jeu corrélés à des stratégies bioclimatiques et permaculturelles dans lesquelles humains et non-humains puissent coopérer.

RE-SOURCER EN TERMES DE MATÉRIALITÉ

Le déjà construit constituant désormais un gisement phénoménal de matières, il importe de concevoir des dispositifs de transformation des édifices existants animés par la stratégie des 3 R (Réduire, Réutiliser, Recycler) : réduire les constructions neuves ; réutiliser au sens du réemploi des espaces déjà construits et des matériaux ; recycler en faisant appel à des matériaux bio-géossourcés (terre, pierre, fibre), en anticipant la déconstruction et en redevenant local (mobilisation des savoir-faire et des matériaux présents sur les sites d'implantation).
Et ce, afin de favoriser la préservation des ressources naturelles.

Chaque site sera présenté à deux échelles :

- L'échelle territoriale du « site de réflexion » (périmètre rouge) qui fera apparaître les éléments géographiques et écologiques (topographie, géologie, les éléments naturels), les logiques de mobilité et de modes de vie de grande échelle - en utilisant au maximum la cartographie - et qui ont un impact sur le site de projet aujourd'hui et, potentiellement, dans le futur ;
- L'échelle de proximité, celle du « site de projet » (périmètre jaune), où seront présentés de manière claire et précise l'existant (espace physique, nature, modes de vie) et les intentions de la ville pour son évolution dans le futur.

QUESTIONS AUX CONCURRENTS

Le défi pour les concurrents, dans leurs projets-processus, sera de faire converger les trois types de ressourcements car c'est leur croisement qui générera un spectre prometteur de projets résilients face à la rareté des ressources et à la vulnérabilité des sites.

Les questions posées sont :

- Quelles sont les nouvelles manières de concevoir pour s'adapter au changement climatique : montée des eaux, pollution de l'air, sécheresse, etc. ?
- Comment introduire dans les projets la régénération et l'assainissement des sols les rendant plus poreux et vivants, augmentant la biodiversité des espaces bâtis, afin de les rendre plus vivables ?
- Comment imaginer de nouveaux scénarios d'usages dynamiques et productifs pour revitaliser des communautés d'humains et de non-humains ?
- Comment inventer une nouvelle matérialité qui puisse résulter de bio-matériaux provenant majoritairement de ressources locales et s'inscrivant dans une logique d'économie circulaire ?

Comment hybrider dans les équipes les différentes compétences nécessaires à ces projets qui associent la prise en compte des éléments naturels, de nouveaux modes de vie et l'utilisation de bio-matériaux ?

Quelles échelles franchir pour rendre pertinentes les réponses proposées ? Un projet sur un site de proximité peut-il se combiner avec une réflexion à l'échelle plus large du territoire ? Un projet urbain doit-il aussi se décliner à une échelle de proximité pour illustrer son impact ?

EUROPAN EUROPE

INFORMATIONS GÉNÉRALES

REPRÉSENTANT(S) DU SITE : communauté de communes fumel vallée
-du-lot

ACTEUR(S) IMPLIQUÉ(S) : commune de fumel, communauté de communes, ddt 47,
udap du lot-et-garonne, région Nouvelle Aquitaine, Banque des territoires

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE : architecte obligatoire, paysagiste, urbaniste

**COMPÉTENCES SOUHAITÉES AU REGARD DES ENJEUX ET
CARACTÉRISTIQUES DU SITE :** architecte, paysagiste, urbaniste,
géographe, sociologue, montage

COMMUNICATION : VALORISATION DES PROJETS APRÈS LE CONCOURS

JURY – 1ÈRE ÉVALUATION : avec la participation des représentants de site

JURY – SÉLECTION DES PRIX : Sélection de trois projets par site Avec la
participation des représentants de site

Primes : les primes sont attribuées par le jury indépendamment des sites : lauréat (12.000€) /
mentionné (6.000€) / mentions spéciales (pas de prime)

PROCÉDURE INTERMÉDIAIRE POST CONCOURS : -Rencontre
des villes & des équipes organisée par le secrétariat European France à Paris en début
d'année 2026 -Rencontre in-situ des villes & des équipes organisée par les collectivités et
leurs partenaires à partir de janvier 2026 - Assistance et conseil d'European France auprès
des collectivités et de leurs partenaires pour la mise en place des suites du concours

**MISSION DONNÉE A LA (OU LES) ÉQUIPES SÉLECTIONNÉE(S)
POUR LA RÉALISATION :** Missions d'étude et de projet pour l'approfondissement
des propositions stratégiques issues du concours. Favoriser une MOE opérationnelle et/ou
architecturale avec des maîtres d'ouvrage associés.

VUE DEPUIS LA TERRASSE DU CHÂTEAU DE FUMEL
FR_FUMEL-C-AP1



RELATION AU THÈME

LES ENJEUX DU SITE AU REGARD DU THÈME

Initier un projet régénérateur

L'ancienne usine de Fumel trouve une place centrale dans le tissu urbain et paysager du territoire Fumélois. Situé à mi-chemin entre les centres bourgs de Fumel et de Monsempron-Libos, à 2 km de la gare du train qui relie Périgueux à Agen et le long de la rivière du *Lot*, le site d'étude bénéficie d'un potentiel unique. Le relief et le paysage, le patrimoine historique et industriel, le tissu urbain séculaire et la présence de l'eau constituent des ressources locales sur lesquelles s'appuyer.

Le démantèlement progressif de l'ancienne usine de Fumel a laissé place à des paysages suspendus dans le temps. Abandonnée depuis 2018, cette friche hérite d'un sol pollué, d'un ensemble de bâtiments aux dimensions hors du commun et d'une mosaïque de milieux désormais investis par la faune et la flore.

Cet état actuel est le point de départ pour un nouveau respectueux et conscient des lieux, qui fait attention au visible et à l'invisible. Les plantes, les sols, les infrastructures sont à redécouvrir, réparer, questionner, réinventer, en accord avec de futurs usages.

Pour cela, un soin doit être porté aux éléments, sources d'énergie et de fertilité. L'invention d'un nouveau système capable d'être à l'écoute de ce qui existe, réceptif aux cycles et au temps. L'objectif est de proposer des projets régénérateurs intégrant les milieux et la biodiversité. Ainsi, on peut minimiser l'empreinte carbone tout en prenant en compte des enjeux d'équité sociale, de qualité urbaine et de développement durable. Les milieux habités qui sont générés évoluent en écosystèmes. Ces derniers sont fragiles et nécessitent la plus grande préoccupation afin de leur permettre de s'adapter.

Chaque élément (matériel ou immatériel) produit valeur et ressource et contribue au réseau qui alimente le milieu.

Vers la redirection écologique et territoriale (RET)

La situation urbaine de déprise critique est malheureusement assez classique pour cette typologie de ville après sa désindustrialisation. Cet état, associé à la particularité et aux atouts de ce site, nécessite d'en faire un terrain exploratoire et exemplaire dans des domaines transversaux.

La redirection écologique territoriale (RET) est une approche de développement territorial qui vise à construire un modèle de développement économique, social et environnemental soutenable à l'échelle d'un territoire. Elle consiste à repenser

PHOTOS HISTORIQUES DE L'USINE

FR_FUMEL-PS-AP1 et FR_FUMEL-PS-AP2



les modes de production, de consommation et de gouvernance pour répondre aux enjeux environnementaux actuels.

La RET repose sur trois principes :

L'écologie : elle intègre la protection et la restauration de l'environnement dans toutes les activités économiques et sociales du territoire. Il s'agit de préserver la biodiversité, de limiter les émissions de gaz à effet de serre, de réduire la consommation d'énergie et de ressources naturelles.

La solidarité : elle favorise une répartition équitable des richesses et des opportunités sur le territoire. Il s'agit de favoriser l'emploi local, de promouvoir des modes de production et de consommation responsables, de favoriser l'implication des citoyens dans la gouvernance du territoire.

L'efficacité : elle vise à développer une économie locale plus performante et compétitive, en intégrant les enjeux environnementaux et sociaux dans la stratégie de développement économique. Il s'agit de favoriser l'innovation, d'étendre des filières d'excellence, de promouvoir l'exportation de produits locaux.

La RET est une approche de développement territorial qui peut être mise en œuvre à différentes échelles, que ce soit à l'échelle d'un quartier, d'une ville, d'un département ou d'une région. Elle suppose une mobilisation de tous les acteurs du territoire (entreprises, collectivités, associations, citoyens) pour construire ensemble un modèle de croissance soutenable et respectueux de l'environnement.

Identifier les ressources au « cas par cas »

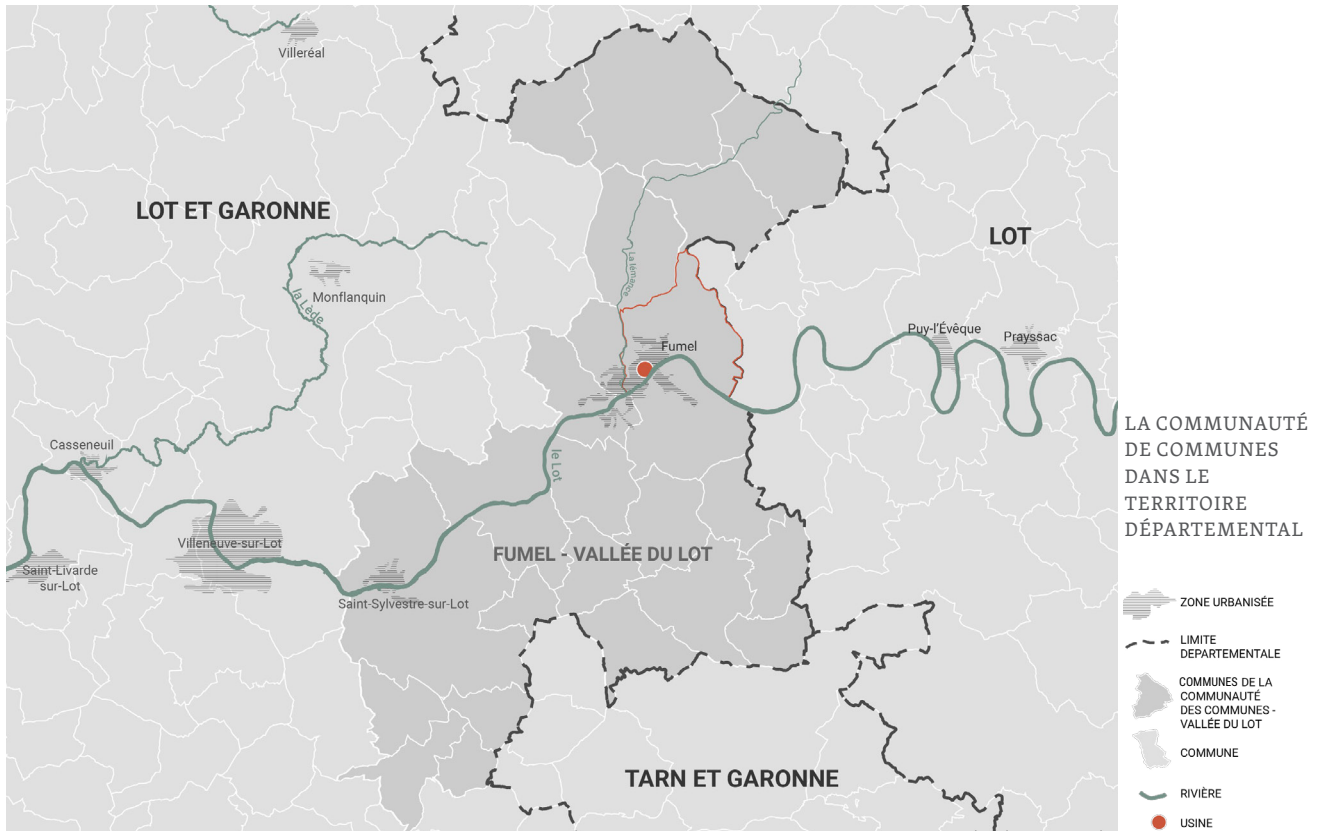
Pour combiner développement territorial, reconversion patrimoniale, création de valeur, enjeux bas carbone et adaptation au changement climatique, il paraît pertinent d'identifier les ressources au cas par cas. La stratégie des 3 F (Réduire, Réutiliser, Recycler) limite l'impact écologique du projet.

L'objectif est de composer des synergies entre l'ensemble des futurs occupants du site pour mutualiser et économiser des ressources (flux de matière, d'énergie, équipements, espaces, moyens humains...), créer de la valeur ajoutée supplémentaire et favoriser l'attractivité du site. Ces synergies seront également à trouver entre le site de l'ancienne usine et le territoire pour construire des complémentarités avec les filières locales existantes, renforçant ainsi leur résilience et leur capacité d'innovation.

Afin de s'inscrire dans une histoire pré existante en respectant la mémoire du site, la ré activation du lieu doit s'appuyer sur des ressorts trans générationnels. Ce qui est initié par les uns est supposé être une ressource pour les suivants et ainsi de suite. Des actions de sensibilisation et de concertation pourront être menées tout au long du processus d'aménagement pour impliquer les habitants et mettre en place un nouveau récit dans la continuité de la précédente réalité.

CARTOGRAPHIES DE LA VALLÉE DU LOT

FR_FUMEL-C-M1 et FR_FUMEL-C-M2



LES ATTENTES SPÉCIFIQUES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ET DE SES PARTENAIRES

La Communauté de communes Fumel Vallée du Lot (CCFVL) est propriétaire depuis 2008 de l'ancienne usine de Fumel, couvrant une superficie de 20 hectares. Ce site, abandonné suite à l'arrêt de l'activité industrielle, constitue une charge financière annuelle très importante pour la collectivité (frais d'assurance du site, enjeux de dépollution, etc.).

En ce sens plusieurs objectifs ont été soulevés :

L'équilibre économique, une condition pour le projet

La question de l'équilibre économique doit être centrale dans la réflexion sur l'aménagement. Il s'agit à chaque instant de se poser la question « pour qui » et « par qui » les choses peuvent se concrétiser. L'aménagement doit être suffisamment souple pour pouvoir accueillir les éventuels prospects. En adaptant le niveau d'aménagement en fonction des singularités et des typologies des secteurs et selon leur voisinage proche et lointain, le projet peut tirer le meilleur parti du budget disponible tout en répondant aux attentes en matière d'esthétique, de fonctionnalité et de durabilité. Cette approche polyvalente permet de maximiser l'impact du projet tout en optimisant l'utilisation des ressources financières disponibles. Le privé doit également pouvoir jouer un rôle dans le renouveau de l'ancienne usine, au risque de ne pas voir le projet se concrétiser.

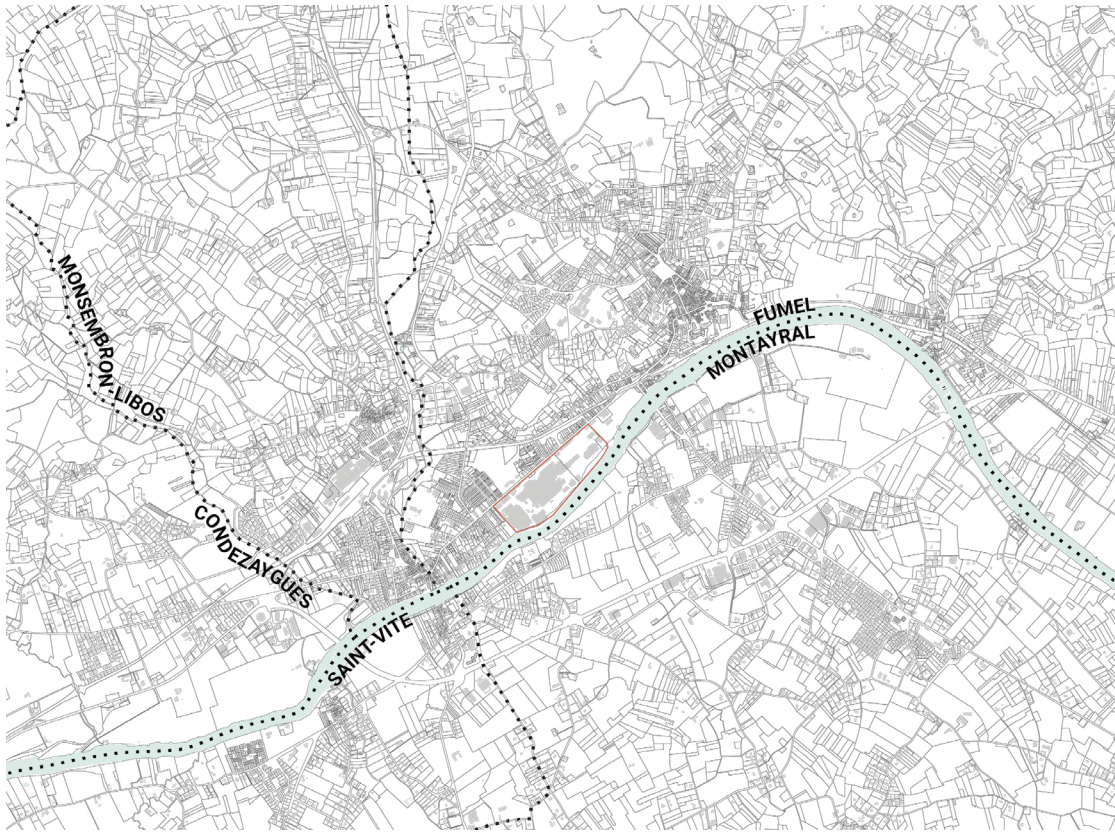
Un projet phasé dans le temps long

Afin de s'inscrire dans cette réalité économique, le futur projet doit pouvoir s'adapter au temps, aux aléas, aux acteurs, aux situations. La taille importante du site et l'ampleur des bâtiments existants induisent un projet souple et exploratoire. L'activation de ce territoire passe donc par plusieurs phases articulant court, moyen et long terme. Sa cohérence est conditionnée par un processus évolutif à l'écoute des nouveaux entrants et intégrant la réversibilité des usages et des espaces.

Vers un territoire plus attractif

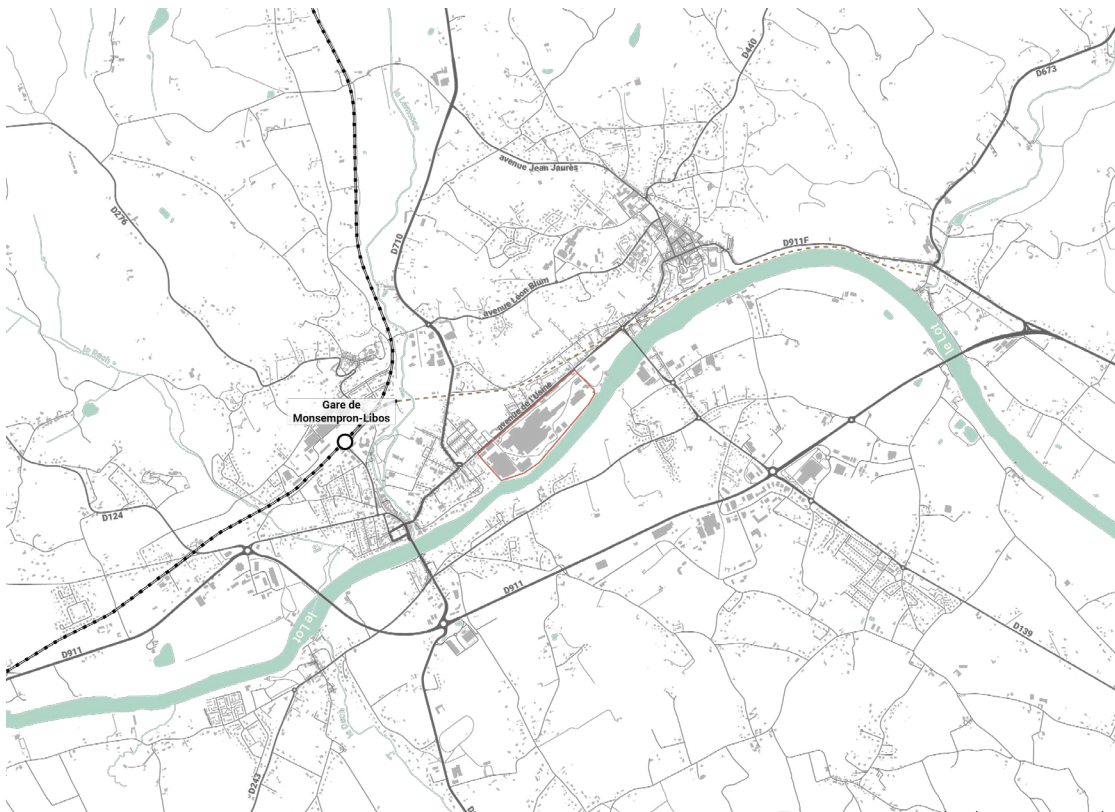
La volonté des élus est de rendre ce territoire plus attractif et d'améliorer les conditions de vie de ses habitants. En effet, le Fumélois subit les conséquences de la désindustrialisation, les centres bourgs sont profondément marqués par les stigmates de la déprise urbaine et l'offre touristique manque d'une stratégie globale. Une Stratégie de Tourisme Durable a été engagée au travers une étude qui identifie des plusieurs leviers qui doivent être activés pour redonner de l'attractivité au territoire et attirer de nouveaux touristes et habitants. L'enjeu économique et social est donc au cœur de la revalorisation du canton.

CARTHOGRAPHIES DE LA VALLÉE DU LOT
FR_FUMEL-C-M3 et FR_FUMEL-C-M4



LA RIVIÈRE COMME BIEN COMMUN ET ATOUT NATUREL

- USINE
- BÂTI
- PARCELLE
- LIMITE DÉPARTEMENTALE
- LIMITE COMMUNALE
- ROUTES



L'ANCIENNE USINE DANS SA SITUATION URBAINE

- VOIE PIÉTONNE
- ROUTES
- RIVIÈRE
- VOIE FERRÉE
- USINE

L'acceptabilité sociale

L'usine de Fumel a un fort ancrage historique dans le territoire. Plusieurs générations de travailleurs se sont succédées et ont animées la vie économique et sociale. À chaque vague de licenciement, la population de la ville diminuait passant de 7067 habitants en 1968 à 4846 Fumélois en 2016. Son démantèlement et sa reconversion exigent une concertation étroite avec les riverains et plus globalement les habitants de la ville et du territoire dont nombre d'entre eux sont des anciens ouvriers et salariés.

Un projet exemplaire

Le projet d'aménagement de la friche industrielle de Fumel se doit d'être exemplaire à tout point de vue, que ce soit en termes :

- de programmation afin de répondre à l'ambition d'un lieu attractif ouvert sur le territoire Fumélois;
- d'environnement afin de mettre en valeur la grande diversité de milieux en présence et potentiels;
- d'urbanisme et d'architecture afin de créer et révéler les pièces urbaines, paysagères et architecturales du site;
- de maîtrise technique et économique des aménagements afin de prendre en charge un site vaste.

LES ORIENTATIONS PROGRAMMATIQUES ET QUESTIONS POSÉES

LE PROJET DU
TRANSBORDEUR
FR_FUMEL-SS-P1

Plusieurs projets engagés



Plusieurs projets ont été envisagés pour redonner vie à cet espace stratégique sur les plans économique, social et environnemental.

Un potentiel touristique et patrimonial

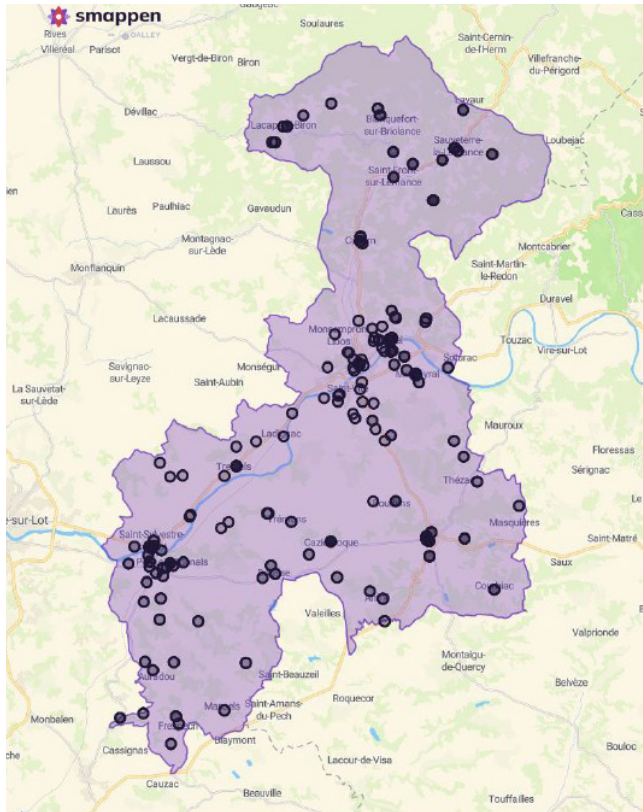
Tant à l'échelle du territoire qu'à l'échelle du site, la question du tourisme apparaît comme un levier pour révéler des potentiels existants. De façon générale, par ses paysages et son patrimoine, le Fumélois jouit d'un charme discret à conforter.

Les enjeux transversaux des mobilités douces et du tourisme durable ont vocation à infuser le territoire pour mettre en valeur ses atouts. Le département s'appuie sur des éléments naturels et patrimoniaux pour développer les principales filières touristiques :

CARTOGRAPHIE DE LA RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS DE TOURISME ET DE LOISIRS

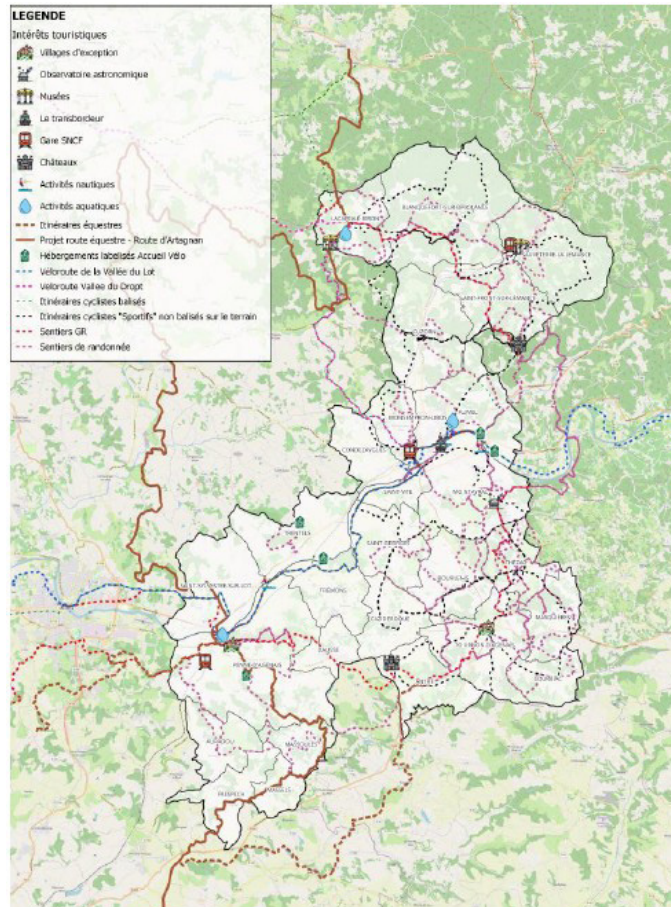
FR_FUMEL-C-M5

extraits du "schéma de développement touristique durable au sein du territoire de Fumel Vallée du Lot"



ITINÉRANCES ET SITES DE LOISIRS : UN POTENTIEL À EXPLOITER

FR_FUMEL-C-M8



ANALYSE DU PARC DE LITS TOURISTIQUES MARCHANDS

FR_FUMEL-C-M6

	Nombre de structures / de lits actifs sur le territoire Fumel Vallée du Lot - 2022			Nombre de structures / de lits actifs sur le territoire du Département du Lot-et-Garonne - 2022	
	Nb. structures	Nb. Lits	Variation 2019-2022	Nb. Lits	% des lits de la CC Fumel Vallée du Lot
Hôtellerie	4	172	0%	3 618	4.8%
Hôtellerie de plein air	22	1 090	0%	10 578	10.3%
Chambres d'hôtes	51	300	+6%	1 302	23%
Meublés	310	2 121	+9%	6 125	34.6%
Villages vacances	2	154	-4%	1 386	11.1%
Autres				9 502	0%
Total	389	3 837	+5%	32 511	11.8%

ANALYSE DE LA SAISONNALITÉ TOURISTIQUE

FR_FUMEL-C-M7

	TR/mois 2022										
	Hôtellerie	TR	HPA	TR	Chambres d'hôtes	TR	Meublés	TR	Villages Vacances	TR	Opérateurs numériques
Janvier	747	14%	459	1%	80	1%	180	0%			20
Février	919	19%	243	1%	123	1%	423	1%	28	1%	36
Mars	1 144	21%	300	1%	160	2%	191	0%	37	1%	
Avril	1 033	20%	369	1%	161	2%	585	1%	225	5%	18
Mai	1 414	27%	1 226	4%	262	3%	1 222	2%	234	5%	792
Juin	1 428	28%	1 796	5%	437	5%	1 492	2%	521	11%	1 760
Juillet	1 915	36%	12 063	36%	829	9%	7 345	11%	1 672	35%	5 888
Août	2 014	38%	37 318	110%	1 248	13%	8 674	13%	2 191	46%	6 379
Septembre	1 253	24%	3 595	11%	453	5%	1 801	3%	713	15%	1 662
Octobre	1 423	27%	735	2%	306	3%	662	1%	586	12%	1 189
Novembre	1 110	22%	341	1%	208	2%	498	1%			312
Décembre	1 037	19%	436	1%	155	2%	787	1%	30	1%	628

- Tourisme fluvial : Avec la réhabilitation de l'écluse St Vite et le passage du barrage de Fumel grâce au projet de «transbordeur» (un élévateur de bateaux permet de contourner le barrage par la terre), c'est plus de 120 km de navigation qui s'offrent entre le confluent avec la *Garonne* et *Luzech* (département du *Lot*).
- Gastronomie et terroir : Des produits identitaires avec des marqueurs territoriaux: canard, vins. Des producteurs motivés et engagés dans des logiques touristiques.
- Patrimoine : historique, industriel et naturel.
- Randonnée et cyclotourisme : Deux vélos routes raccordent Fumel Vallée du *Lot* au territoire voisin. Plusieurs itinéraires existent, mais ne sont pas référencés ou cartographiés. L'ensemble de ces itinéraires constitue une ossature qu'il conviendrait de décliner localement, par des boucles et variantes, pour mieux irriguer le territoire.

Les démarches engagées récemment sont un levier sur lequel s'appuyer pour porter une stratégie de revitalisation des 27 communes du Fumélois. Les principaux objectifs sont de :

- Protéger les ressources naturelles (eau, air, sols) et la biodiversité.
- Préserver le patrimoine culturel et architectural.
- Soutenir l'économie locale.
- Améliorer la qualité de vie des habitants en leur permettant d'être bénéficiaires des activités de tourisme et loisirs.
- Renforcer l'attractivité du territoire à long terme.

La stratégie du tourisme durable est adoptée par la Vallée du *Lot* qui souhaite développer le slow tourisme, soit la valorisation d'un territoire qui s'appuie sur des éléments identitaires, propose des expériences connectées à la nature, au bien être, à l'histoire.

Un travail de valorisation de la mémoire est pris comme toile de fond pour reformuler une identité locale et articuler le passé, le présent et le futur en associant plusieurs échelles.

Les besoins en hébergement touristique doivent être mis en relation avec le désir d'accroissement de l'attractivité. En effet, l'offre est assez peu présente dans les environs de Fumel et subit une forte saisonnalité. Son développement permettrait d'accueillir une autre forme d'habitat (temporaire, lié au tourisme ou à la formation) et donc faire venir une nouvelle population.

Dans le périmètre de réflexion, il existe un tourisme industriel lié à l'histoire de l'usine et aux entités urbaines qui en découlent. Le barrage et le château d'eau, la cité ouvrière, le centre sportif Henri Cavallier protégé MH en juillet 2021 après une première reconnaissance via le label patrimoine du XX^e siècle représentent des centres d'intérêt.

De façon plus spécifique au périmètre opérationnel, le potentiel de la machine de Watt a fait l'objet de plusieurs études qui en font une destination touristique. Elle

EXEMPLE DE SERRES PHOTOVOLTAÏQUE – REDEN SOLAR
FR_FUMEL-PS-P3



BÂTIMENT PHOTOVOLTAÏQUE BEPOS – SIÈGE TERRE SOLAIRE (27)
FR_FUMEL-PS-P4



a été inscrite en 1999 puis classée en 2009.

Motivation de la protection dans l'arrêté : « [Elle] présente au point de vue de l'histoire des techniques un intérêt public en raison de son caractère exceptionnel, cette machine dite "de Watt" qui peut être datée de 1853, restant la seule de ce type conservée en France ».

Aujourd'hui, la machine de Watt se visite ponctuellement, pour les journées du patrimoine par exemple. Plusieurs stratégies de restauration sont à l'étude afin d'accueillir un public varié dans des conditions adaptées à travers un parcours muséal.

L'offre touristique ne peut être dissociée d'une réflexion plus vaste sur l'urbanisme, l'aménagement du site et les liaisons entre points attractifs. Dans une logique de mutualisation, tous les investissements à destination des vacanciers doivent être pensés et calibrés de façon à améliorer le cadre de vie des habitants. Il s'agit de mêler les enjeux touristiques et quotidiens : ce qui améliore la qualité du territoire profitera nécessairement aux touristes.

Un parc photovoltaïque

Afin de répondre aux enjeux économiques, la Communauté de Communes s'est engagée auprès de l'industriel Reden à installer une centrale photovoltaïque sur le site de l'ancienne usine. Une surface de 8 ha de panneaux solaires doit prendre place dans le projet d'aménagement global du site de 20 ha.

Plus généralement, l'installation de fermes photovoltaïques sur d'anciens sites industriels permet de répondre à plusieurs enjeux. Elles justifient d'exploiter des fonciers qui sont très difficiles à reconvertir du fait de la pollution des sols. En effet, les activités qu'on peut y envisager sont réduites, sauf à dépenser une grande somme d'argent à dépolluer (et donc à déplacer la pollution...) Elles permettent également de développer les énergies renouvelables sans consommer davantage de terres agricoles, ou naturelles. Elles apportent quelques recettes aux comptes des collectivités qui se retrouvent à gérer de grands fonciers dans des conditions économiques souvent compliqués. Pour toutes ces raisons, le développement du photovoltaïque sur les secteurs pollués est aujourd'hui fortement encouragé par l'État.

Bien que très engageant dans le cadre du site de Fumel, l'intégration paysagère de tels équipements n'implique nullement une typologie unique sur l'ensemble de l'emprise. Il existe en effet plusieurs typologies de photovoltaïque, sur le toit, en ombrière, en façade, au sol, en « accordéon » repliable selon les opportunités (d'ensoleillement et d'évènements) dont plusieurs permettent des sous faces ouvertes à d'autres fonctions. Les voies des dessertes techniques peuvent être aménagées et participer à l'urbanité de l'ensemble. Ainsi, le site peut articuler les paramètres patrimoniaux, sociétaux à des explorations industrielles non encore pratiquées.

Il s'agit dans le cadre du concours de respecter les engagements pris par la Communauté de Communes avec les investisseurs tout en fabriquant de l'urbanité avec l'existant, favorisant de nouveaux usages, en imaginant un parc solaire

L'USINE DE FUMEL AVANT SON DÉMANTÈLEMENT

FR_FUMEL-PS-AP3

 EMPRISE PRÉVUE POUR LE CENTRE MÉDICO SOCIAL

 EMPRISE PRÉVUE POUR LA CUISINE CENTRALE



innovant et efficient. Cette démarche sera accompagnée et motivée par les Conseils Architecte & Paysagiste de l'État qui assisteront le porteur de projet Reden dans cette ambition. À noter que le parc photovoltaïque entraîne une évolution des abords du périmètre Monuments Historiques (lié à la machine de Watt et au parc des sports Henri Cavallier) et que cette évolution doit être consciente et maîtrisée.

Une cuisine centrale

Portée par le Groupement d'intérêt public (GIP), l'unité centrale de production alimentaire Vallée du Lot sera installée pour répondre aux besoins des établissements hospitaliers, des personnes âgées et des écoles. Le permis de construire doit être déposé le premier trimestre de 2025. Cet équipement va s'installer le long de l'avenue de l'usine, sur la partie sud-ouest du site, sur une emprise de 2500 m².

Un centre médico-social

Projet porté par le Conseil départemental, le centre médicosocial est actuellement à l'étude. Ce programme pourrait également s'implanter le long de l'avenue de l'usine, à côté de la cuisine centrale sur une emprise de 3000 m². Les candidats peuvent à ce stade faire des propositions.

Autres programmes envisagés

- Une école des arts pourrait prendre place dans un ancien bâtiment administratif de l'usine porté par la Communauté de Communes.
- Un besoin se fait sentir en salle de spectacle, notamment en lien avec le festival de Bonaguil et la salle de concert existante à proximité.
- Un parc paysager, développement d'une généreuse promenade lisière du Lot articulée aux jardins et déambulations à proximité du château.
- La renaturation d'un terrain de 2 ha pour compenser l'extension du Leclerc situé dans la zone industrielle.

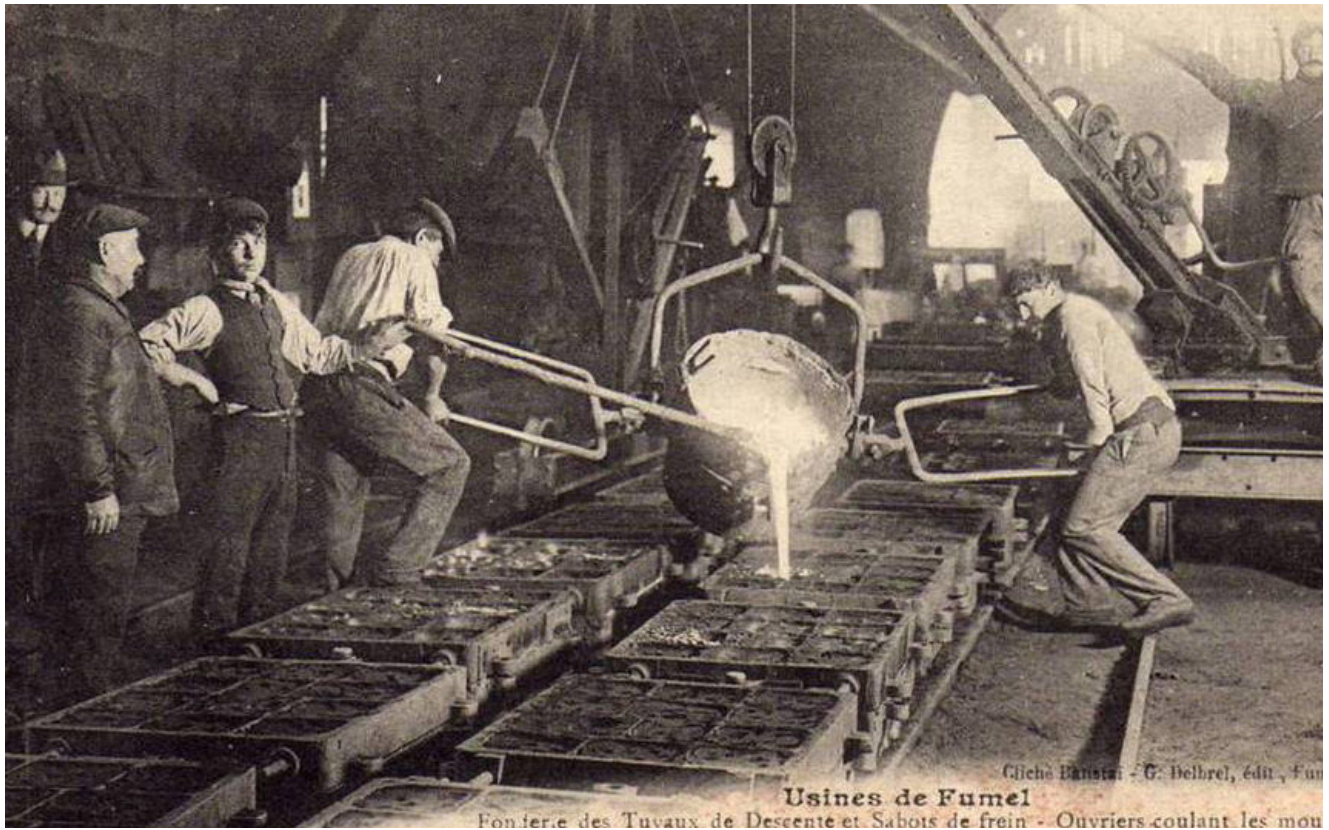
Des questions posées aux équipes Europan

Plusieurs questions restent ouvertes sur la stratégie de rénovation à mettre en place :

- Comment faire face à une situation urbaine de déprise critique?
- Comment redonner de l'attractivité au territoire en s'appuyant sur ses spécificités?
- Comment investir un site pollué en ménageant des mutations d'avenir?
- Comment transformer les communs négatifs en dynamique positive?
- Comment activer une ferme solaire en projet exemplaire générateur d'urbanité?
- Comment préserver la mémoire du lieu en s'inscrivant dans une nouvelle histoire?
- Comment reconnecter le site à son environnement patrimonial et à ses éléments ressources?
- Comment ré ouvrir le site au public en garantissant sa sécurité?

ANCIENNES PHOTOS DE L'USINE EN ACTIVITÉ

FR_FUMEL-PS-P5 et FR_FUMEL-PS-P6



CONTEXTE

L'HISTORIQUE DE L'USINE

La fonderie de FUMEL était spécialisée depuis 1847 dans la production de pièces en fonte et a connu une activité métallurgique importante. Elle s'installe sur ce site pour plusieurs raisons; la tradition métallurgique et artisanale de la vallée de la *Lémance* assure une forte présence de main-d'œuvre. Ensuite, on trouve beaucoup de minerai de fer dans un périmètre de 20 km autour de Fumel, ainsi que de la castine. Le *Lot* y est également pour beaucoup : il permettra à l'usine non seulement d'importer les matières premières et d'exporter les biens finis, mais aussi de refroidir les machines et, plus tard, de produire sa propre électricité.

L'usine constituait un ensemble industriel complet transformant un matériau brut, le minerai de fer en produits finis (canalisations en fonte, pièces moulées, matériel ferroviaire, plaques d'égout, bornes-fontaines, candélabres, escaliers en fonte, poids à peser, altères, etc.) Elle acquiert une importance mondiale dans le domaine des chemises pour gros moteurs marins et se tourne parallèlement vers le secteur de l'automobile.

Plusieurs sociétés ont été exploitantes sur le site :

La Société Minière et Métallurgique du Périgord, puis Pont-à-Mousson, puis Metaltemple et Metal Aquitaine pour finir.

Pendant plus d'un siècle, la vie de Fumel s'organise autour de cette usine. Ses effectifs approchent vers 1970 les 3000 travailleurs. Ce besoin accru de main-d'œuvre a attiré de nombreux étrangers. En 1948, sur les 5500 habitants de Fumel, 600 sont espagnols, 200 polonais, 180 portugais et 150 italiens.

Les années 1980 et 1990 ont marqué le début des difficultés de l'activité, avec des restructurations et des vagues de licenciements. Malgré des tentatives de modernisation et de diversification de la production, l'usine n'a pas pu échapper à la baisse de la demande pour certains de ses produits traditionnels et à l'augmentation des coûts de production.

Depuis le 4 juin 2018, il n'y a plus d'activité à l'usine de Fumel. Après la liquidation de Métal Aquitaine, entraînant le licenciement des 38 derniers salariés présents sur le site, la ville du nord du Lot-et-Garonne a fait le deuil de 171 ans d'histoire industrielle.

L'USINE DÉSAFFECTÉE, LE CENTRE BOURG DE FUMEL ET LA ZONE D'ACTIVITÉS AU SUD DU LOT

FR_FUMEL-PS-P2o, FR_FUMEL-SS-P5, FR_FUMEL-SS-P6



DONNÉES SOCIALES, CULTURELLES ET ÉCONOMIQUES

Les conséquences de la désindustrialisation

Fumel est une ville de 5154 habitants, située dans le département du Lot-et-Garonne, en région Aquitaine. Elle est à la fois, le chef-lieu de Canton et le siège d'une Communauté de Communes appelée « Fumel Vallée-du-Lot ». Cette dernière est composée de 27 communes et rassemble près de 20 000 habitants. Elle constitue un territoire fortement rural, situé au Nord Est du département. La ville préfecture Agen située à 1 heure environ de Fumel, et la sous-préfecture de Villeneuve-sur-Lot à 30 minutes environ constituent les pôles majeurs d'attractivité résidentielle et économique.

Ce Bassin de vie concentré au sein d'un noyau urbain formé par 3 communes, Fumel, Monsempron-Libos et Montayral représente 5 % de la population départementale. Le territoire est essentiellement résidentiel. Il est marqué par le vieillissement et un taux de chômage relativement élevé.

La désindustrialisation qui affecte gravement depuis quarante ans l'économie française a généré des processus de démantèlement et de dévitalisation des territoires industriels historiques, faisant ainsi émerger un cortège de questions sociales et culturelles, sans oublier que la question de la reconversion des territoires soulève logiquement celle du devenir de l'outil de production.

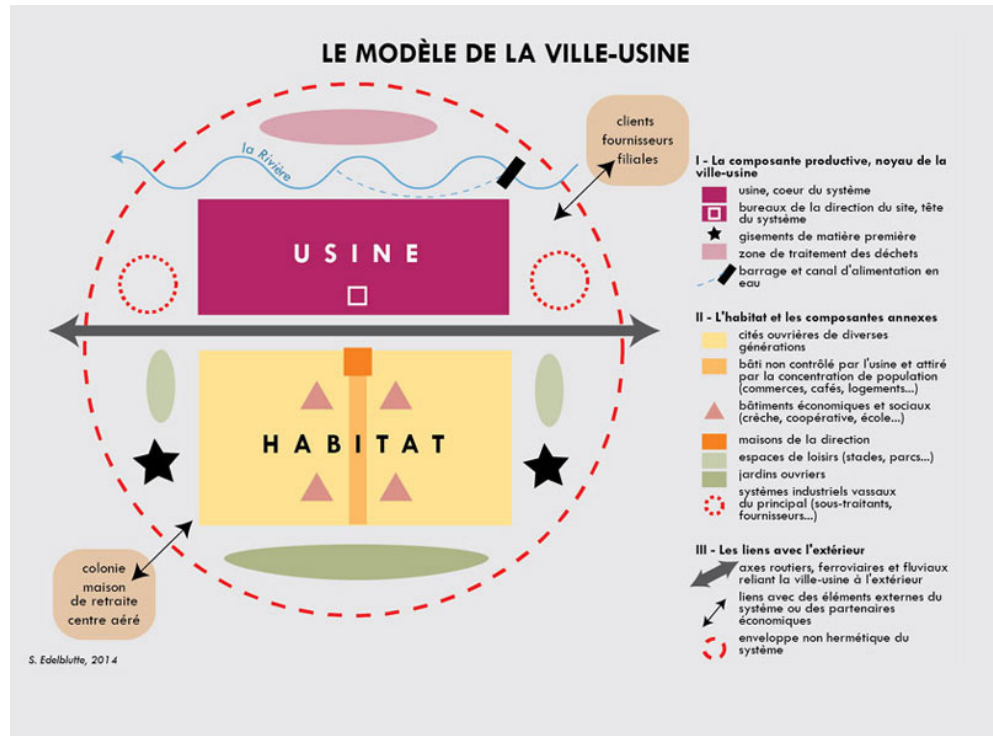
Ces deux centres-ville de Fumel et de Monsempron-Libos sont profondément marqués par les stigmates de la déprise urbaine : vétusté et vacance des logements, déprise commerciale, baisse et vieillissement de la population, taux de chômage et taux de pauvreté élevé de la population et dégradation des espaces publics.

- Les deux villes n'ont cessé de perdre des habitants avec 4 834 habitants pour Fumel (-6,5 %) en 2017 et 2 091 habitants pour Monsempron-Libos.
- Une baisse de la population active pour Fumel (-11,2 %) et Monsempron-Libos (-0,5 %)
- Un taux de vacance des logements élevé pour Fumel (14,7 %) et Monsempron-Libos (12,1 %)
- Une forte vacance commerciale (49 % à Fumel et Monsempron-Libos)
- Un taux de chômage très élevé (25,9 % pour Fumel et 23,6 % pour Monsempron-Libos)
- Le taux de pauvreté à Fumel est très élevé avec 25 % (source Observatoire des territoires)
- Une faible part des ménages fiscaux imposés à Fumel : 30 % (source Observatoire des territoires)

Une ville-usine

MODÈLE DE LA VILLE USINE PAR EDELBLUTTE EN 2014

FR_FUMEL-PS-M1
Reconversion industrielle ou redéveloppement territorial ? L'exemple de Thaon-les-Vosges, ancienne ville-usine textile lorraine



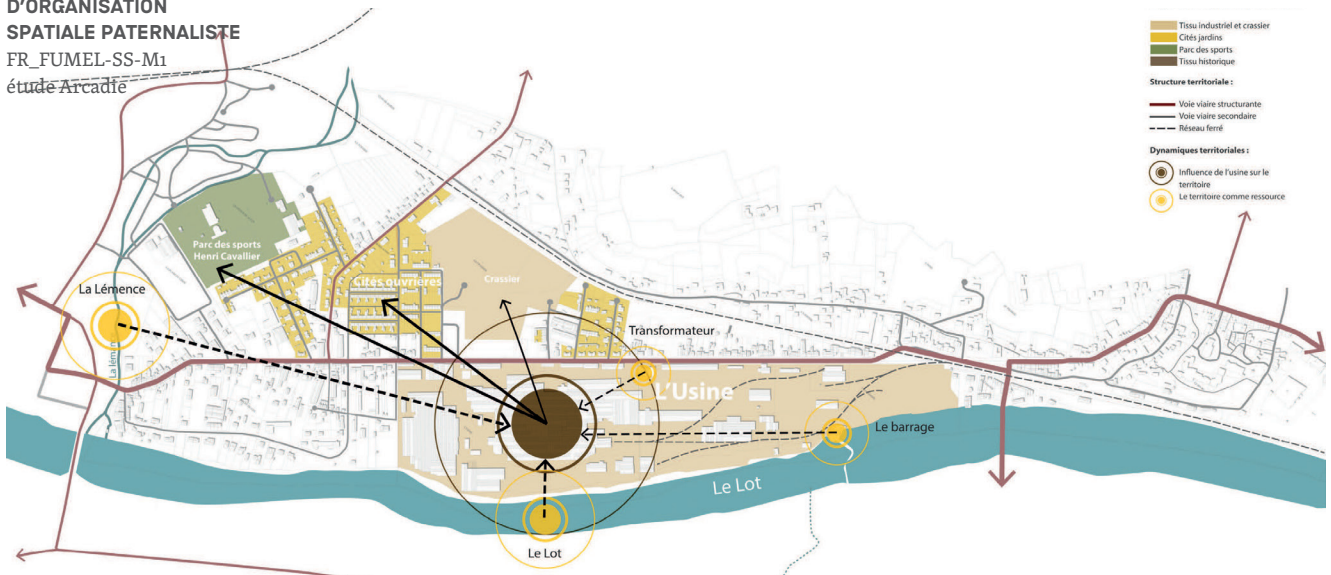
TABEAU DES GRANDES PHASES DE LA RECONVERSION

FR_FUMEL-SS-M4 S.
Edelblutte et MC Doceul

Les grandes phases de la reconversion	Économie (site industriel)	Sociologie (populations) <i>d'après Grossetti et al., 1998</i>	Géographie (territoire)
Phase 1 : crise économique	Fermeture du site	Incrédulité	Inaction
Phase 2 : crise multiforme	Nécessité de compenser rapidement la perte d'emplois	Deuil	Actions d'urgence (substitutions) et destructions
Phase 3 : gestion de la crise	Réflexion globale sur l'avenir du site	Action	Redéveloppement territorial

SCHÉMA D'ORGANISATION SPATIALE PATERNALISTE

FR_FUMEL-SS-M1
étude Arcadie



Le modèle de la « ville-usine » correspond à l'idée et à la représentation d'une ville entièrement née de l'activité industrielle, construite et organisée en fonction de cette dernière et où l'essentiel du bâti est lié, directement ou indirectement, au système productif industriel. L'expression apparaît chez l'historien et urbaniste P. Lavedan en 1941 et plus récemment revisitée au prisme d'une approche par les paysages et la patrimonialisation par Edelblutte en 2010.

Comme ailleurs et notamment dans le Nord de la France, l'installation de l'usine a généré la construction de cités ouvrières, d'équipements sportifs, de lieux de formations et l'ensemble de la vie sociale s'est organisé autour de la vie de l'usine. La période paternaliste a façonné la structure de la ville et porté l'économie du territoire.

Avec la fermeture de l'usine, la ville est privée de son cœur et commence à décliner. Il faut alors trouver une nouvelle organisation, une nouvelle synergie des espaces et des usages et initier de nouveaux potentiels. Le processus de requalification peut être long et passe par plusieurs phases dans le ressenti de la population et la réaction des pouvoirs publics et des acteurs du territoire. (cf analyse du processus de reconversion industrielle de la « ville -usine » de Thaon-les-Vosges par les géographes S.Edelblutte et M-C. Doceul).

La vocation industrielle du territoire est encore récente et son démantèlement a laissé de nombreuses cicatrices ainsi qu'un grand vide de 20 ha en plein centre-ville. La question de l'histoire doit être prise comme un levier pour se projeter dans l'avenir. Le nouveau récit s'inscrit dans la continuité de la précédente relayant la mémoire et le patrimoine existant.

PAYSAGE

L'identité du site est aujourd'hui caractérisée par sa vocation et ses performances de productions industrielles. L'abandon de l'activité a rouvert le site aux éléments dynamiques du vivant — faunes flores-qui s'immisce çà et là entre les ouvrages construits. Cet état de fait ouvre la perspective d'articuler les piliers patrimoniaux de l'histoire des hommes à ceux plus vastes des ressources des milieux. C'est bien cette dialectique entre ce qui est mis spontanément à disposition et ce qu'on en fait qui est la clef de voute de ce projet. Il faut alors faire le lien entre un site d'exploitation industrielle « fermé » et l'enjeu d'une « articulation sociétale ».

Autrement posé;

Depuis les terrasses du château, il n'y a que des transitions entre la rivière du Lot, les berges et les émergences de faitages.

Depuis les fissures de l'enrobé, il n'y a que des ressources qui s'empressent de remonter des sous faces du substrat pour prendre l'air.

Depuis le ruisseau le batillage de l'eau creuse et sonde les territoires d'expansion.

Depuis le pont Barrage et son émergence bâtie expose l'ouvrage à l'œuvre.

Depuis les voussures intérieures des cathédrales industrielles s'échappe l'horizon

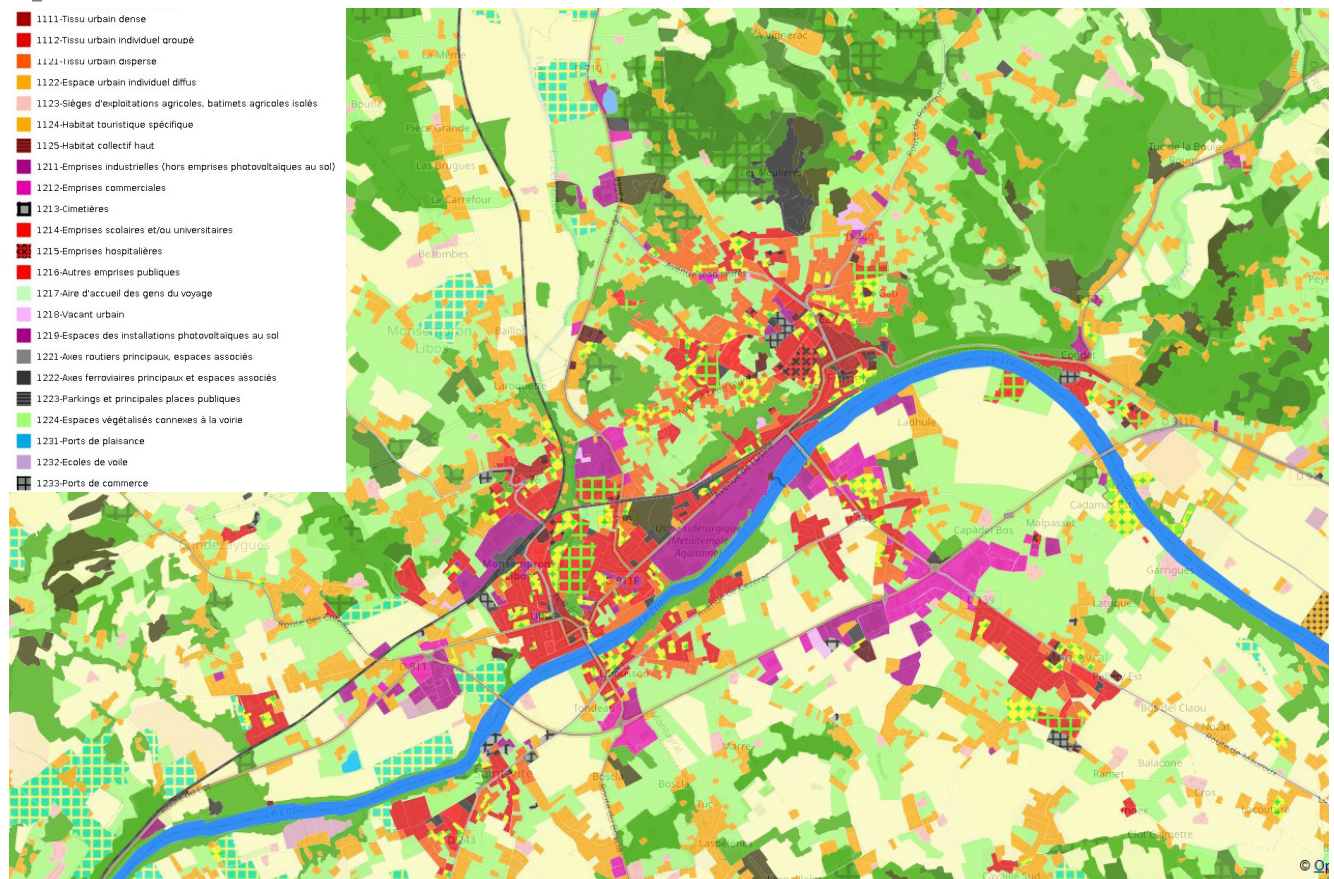
PHOTO AÉRIENNE DE FUMEL (LE CHÂTEAU AU PREMIER PLAN ET L'USINE DANS LE FOND)

FR_FUMEL-SS-AP1



OCCUPATION DES SOLS EN 2020

FR_FUMEL-SS-M2



imaginaire de futurs acteurs et usages.

Il y a les dimensions des unités paysagères des territoires élargis qui donnent le ton et les teintes des matériaux, dont la carrière de Crassier au nord de l'emprise qui a produit le matériau des bâtisseurs :

Le Bassin de vie du Pays de Serre avec des prairies, de l'élevage et une activité agricole très variée,

Le Bassin de vie de Val Lémance avec les paysages forestiers (et industries forestières dans une moindre mesure),

Le Bassin de vie de la Vallée du Lot et sa concentration de nombreuses industries dans un paysage marqué par une agriculture très fertile (céréales, arboriculture).

L'activité agricole est très présente avec entre autres les polycultures (pruneaux, céréales, un peu d'élevage). Cette dimension est complétée du projet de la « boucle de Fumel », nouvelle boucle de porosités potentielles entre mondes économiques, paysages et mobilités douce par-delà les territoires.

Le site relaye ses identités en particulier dans ses vocations potentielles comme dans ses capacités d'accueil, mais cela n'obère pas les articulations fines mentionnées plus haut aux différentes échelles de proximité et de voisinage. Ce terrain offre une rare opportunité d'alliance entre paysage-activité-population-art-énergie pour ne citer que quelques-uns. Les équipes mobilisées auront à charge de mutualiser les ressources au profit des arts en contrepoint de clivages institutionnels et/ou disciplinaires.

PATRIMOINE ARCHITECTURAL ET URBAIN

Un patrimoine architectural à réactiver

La notion de patrimoine est complexe, car elle s'inscrit à la croisée de plusieurs champs. L'étymologie renvoie au bien de la famille, à ce qui nous est légué par nos ascendants et que nous avons à charge de transmettre. C'est ici le patrimoine industriel dans un site singulier qui nous interpelle. Celui qui dort en attendant une nouvelle vitalité. Ces activités productives ont marqué l'histoire économique de la ville et de la région, mais aussi le territoire et le paysage ainsi que la société Fumeloise puisque plusieurs générations ont travaillé dans cette usine, habité les cités ouvrières, jouit des équipements construits pour les travailleurs.

La transformation de cette friche industrielle est avant tout une attention portée sur le déjà-là et sur son en cours potentiel. Il s'agit de regarder, d'étudier, d'analyser, de comprendre à la fois une géographie, des paysages, des bâtiments existants, mais également des usages liés à une future organisation, d'imaginer des habitudes, un quotidien. La capacité des bâtis existants doit être étudiée pour faire face aux nouveaux enjeux de confort, de programmation, de qualité d'espace, de fonctionnalité, de convivialité, de liberté d'appropriation. Un diagnostic fin et

MACHINE DE WATT



MAISON DU DIRECTEUR



AVENUE DE L'USINE

PHOTO AÉRIENNE DE L'USINE ET SES ABORDS
FR_FUMEL-SS-AP3 et FR_FUMEL-SS-AP4

précis pourra être élaboré afin de mettre en place une stratégie de reconversion du patrimoine bâti.

Quelques architectures singulières telles que le bâtiment de la machine de Watt, la halle Eiffel, le BMD ont un véritable intérêt patrimonial. D'autres présentent un potentiel de reconversion par leur bon état de conservation ou leur système modulaire.

Plusieurs stratégies d'interventions articulées peuvent être développées sur le site :

- Conserver en l'état le patrimoine pour sa capacité à incarner l'histoire du site;
- Interpréter et réhabiliter l'existant pour un nouvel usage;
- Valoriser des éléments par le réemploi ou le recyclage;
- Transmettre la mémoire du site en un lieu dédié ou à travers des évènements.

Plus de la moitié de l'usine se trouve dans le périmètre de protection des 500 m d'un bâtiment inscrit. À ce titre, dans le cadre de l'instruction de l'autorisation d'urbanisme, l'architecte des Bâtiments de France est consulté obligatoirement pour tout projet dans ce périmètre. Le paysage industriel de l'usine est l'écrin du monument historique avec lequel il entretient un lien symbolique très fort, suggérant la nécessité du maintien du caractère des lieux dans une perspective d'évolution.

La topographie particulière de Fumel, avec la visibilité depuis le parvis du château sur les toitures de l'ancienne usine située en contrebas, impose une attention particulière au traitement de la « cinquième façade » (la vue sur les toitures).



LE CHÂTEAU DE FUMEL
FR_FUMEL-SS-P1



L'AVENUE DE L'USINE RÉNOVÉE
FR_FUMEL-SS-P2
Arcadie

LE CENTRE HISTORIQUE DE FUMEL
FR_FUMEL-SS-P4



Le mot du président de la Communauté de Communes de Fumel Vallée-du-Lot

La reconversion du site de l'ancienne usine de Fumel est un projet phare de notre territoire. Ce site de 19 hectares, dont 9 hectares de bâti, symbole de l'histoire industrielle de notre vallée, est aujourd'hui en pleine transformation. Grâce à une démarche innovante et collaborative, nous avons choisi de structurer ce projet via le concours Europan, une initiative qui fait appel aux talents de jeunes architectes et urbanistes européens pour repenser l'espace de demain.

L'enjeu de cette démarche est double. D'une part, il s'agit de redonner vie à ce lieu emblématique en le transformant en un espace moderne, attractif et durable, qui puisse répondre aux besoins des habitants d'aujourd'hui et de demain. D'autre part, ce projet doit aussi être porteur d'une vision globale, intégrant des enjeux environnementaux, sociaux et économiques. Le concours Europan, reconnu pour sa capacité à générer des solutions créatives et adaptées, constitue donc un véritable levier pour structurer cette transformation dans le respect des valeurs humaines et environnementales qui nous sont chères.

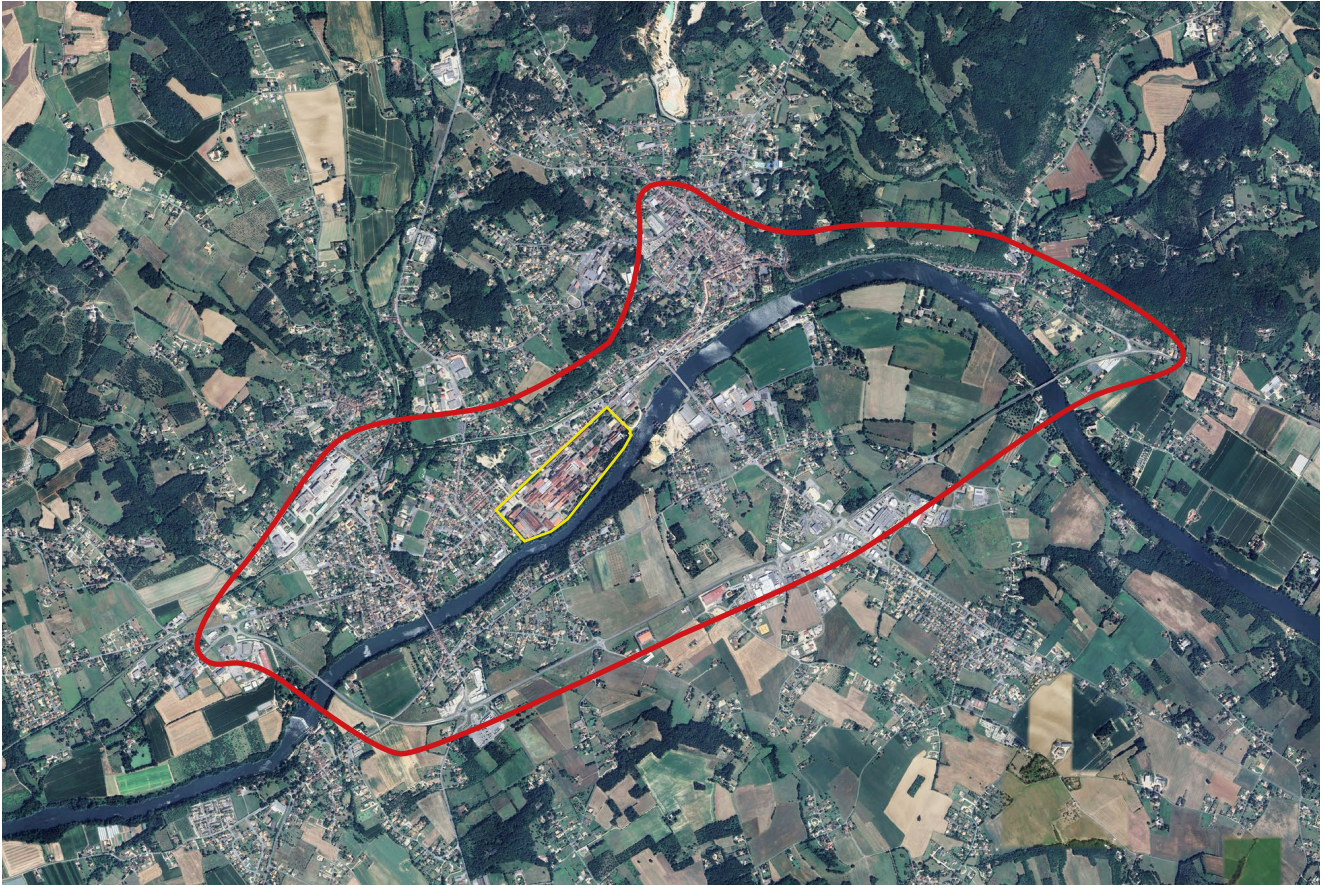
Cette initiative est plus qu'un simple projet urbain : elle est le reflet de notre volonté de bâtir un avenir harmonieux et durable pour notre territoire, tout en valorisant son patrimoine industriel. Elle incarne notre ambition de créer des lieux de vie attractifs, de favoriser la mixité et de renforcer l'attractivité économique de notre région.

Je tiens à remercier tous ceux qui, par leur engagement et leur expertise, contribuent à faire de cette reconversion un succès.

Ensemble, nous allons donner un nouveau souffle à ce site emblématique et faire de Fumel et de notre vallée du Lot un territoire modèle d'innovation et de durabilité.

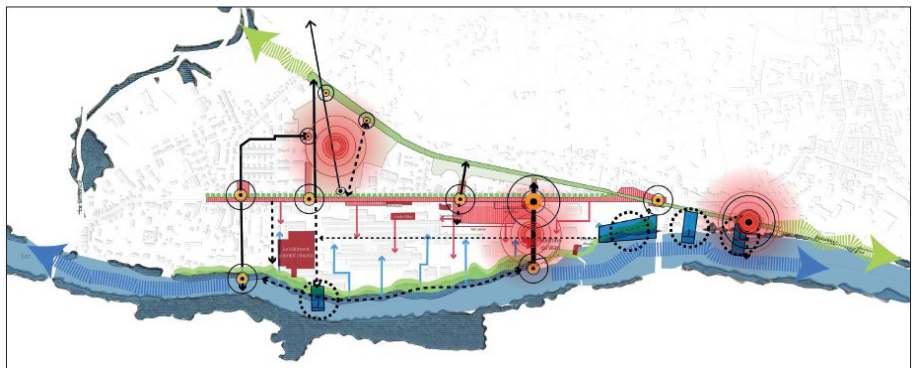
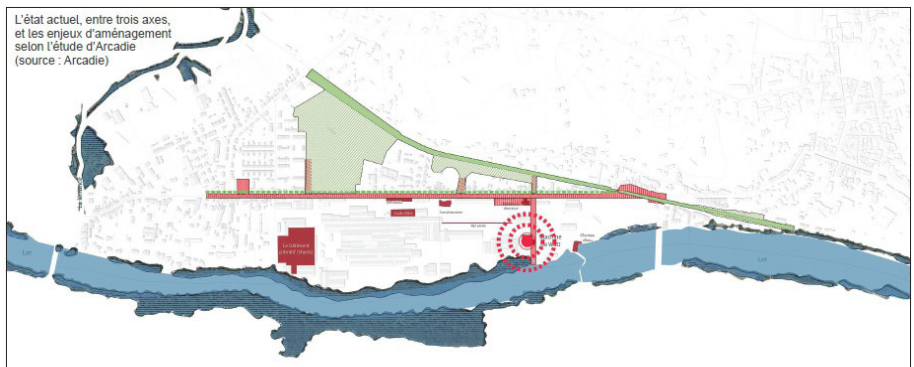
Avec toute ma détermination et mon optimisme, je vous invite à suivre et à participer activement à cette belle aventure.

Monsieur Caminade



PÉRIMETRE DE REFLEXION (EN ROUGE) ET PÉRIMETRE D'ÉTUDE (EN JAUNE)

FR-FUMEL-SS-M₃



LES AXES MAJEURS
FR_FUMEL-SS-M₃
Arcadie

SITE DE RÉFLEXION

DESCRIPTION DU SITE

Quatre axes structurants

Le périmètre de l'Opération de Revitalisation du Territoire englobe les deux centres historiques de Monsempron-Libos et Fumel, s'appuie sur l'ancienne voie ferrée devenue voie verte au nord et se délimite au sud par le Lot. Dans le cadre du concours European, le tracé du périmètre de réflexion est assez similaire du côté nord de la rivière, mais il s'élargit au sud en s'appuyant sur la D911 qui crée une boucle de mobilité et intègre les nouvelles zones économiques.

L'ensemble constitue un territoire riche de 770 hectares parcouru par le Lot et avec en son centre le site de l'ancienne usine.

- La boucle de Fumel relie les différentes polarités (centres bourgs, zones commerciales, site de l'usine) via un réseau routier efficace. Cette structure urbaine existante peut être le support de nouvelles mobilités, d'usages, d'une amélioration du paysage quotidien. Il peut être relié à des balades, au tourisme cyclable de la région par exemple.

- L'avenue de l'usine est un axe structurant à bien des échelles. Récemment rénové par l'agence Arcadie, cet aménagement s'inscrit comme la première étape d'une recomposition globale du « bas Fumel », qui doit permettre de basculer d'un tissu industriel révolu vers une dynamique patrimoniale et touristique.

Les deux grands enjeux de cet aménagement sont de rendre lisible le patrimoine industriel et paysager du modèle paternaliste qui a marqué le territoire, dans un souci d'économie de projet et de valorisation du « déjà là », et d'affirmer des systèmes de vues par l'emprunt de situations « connexes » à l'avenue.

- L'ancienne voie de chemin de fer qui liait Monsempron-Libos à Fumel a progressivement été transformée en voie verte, support de mobilités douces. Elle permet de faire entrer des éléments paysagers en ville et pourrait être poursuivie à plus grande échelle.

- Enfin, l'axe bleu formé par le Lot et ses berges est une véritable ressource pour le territoire et pour la requalification du site de l'usine. Il peut être un lieu de mobilité, de biodiversité, de production, d'usages et activités à définir.

L'étude menée par les paysagistes d'Arcadie conclut à la nécessité de créer des



**CENTRALITÉS ET VOIES DE
DESSERTES**
FR_FUMEL-SS-M4

-  ZONE ÉCONOMIQUE
-  BASSIN DE POPULATION
-  CENTRE VILLE
-  ÉQUIPEMENT SPORTIF
-  GARE
-  ÉQUIPEMENT SCOLAIRE

porosités transversales entre ces axes, tout en conservant la spécificité du site de l'Usine : un ensemble fermé, autonome, un univers à part. Des objectifs contradictoires — qui peuvent être interrogés et investis selon différentes typologies —, mais néanmoins fondamentaux, qui doivent être traités avec une grande subtilité dans l'opération d'aménagement.

Une agglomération multipolaire

Les travaux de contournement routiers engagés dans les années 1980 ont sans doute allégé le flux traversant les centres-bourg de Fumel et de Monsempron-Libos. Mais associés au développement de zones d'activités économiques et commerciales périphériques de l'autre côté du Lot, dans un secteur où 80 % des déplacements se font en voiture, ils ont également contribué à dévitaliser les anciens villages qui souffrent aujourd'hui d'un appareil commercial très fragile et de centres urbains délaissés. Il en résulte une reconfiguration des grandes polarités de l'agglomération Fuméloise, qui regroupe à peu près 50 % de la population intercommunale et qui constitue son principal pôle urbain. Le site de l'Usine, anciennement relativement éloigné des cœurs historiques, trouve une place centrale dans cette nouvelle configuration multipolaire.

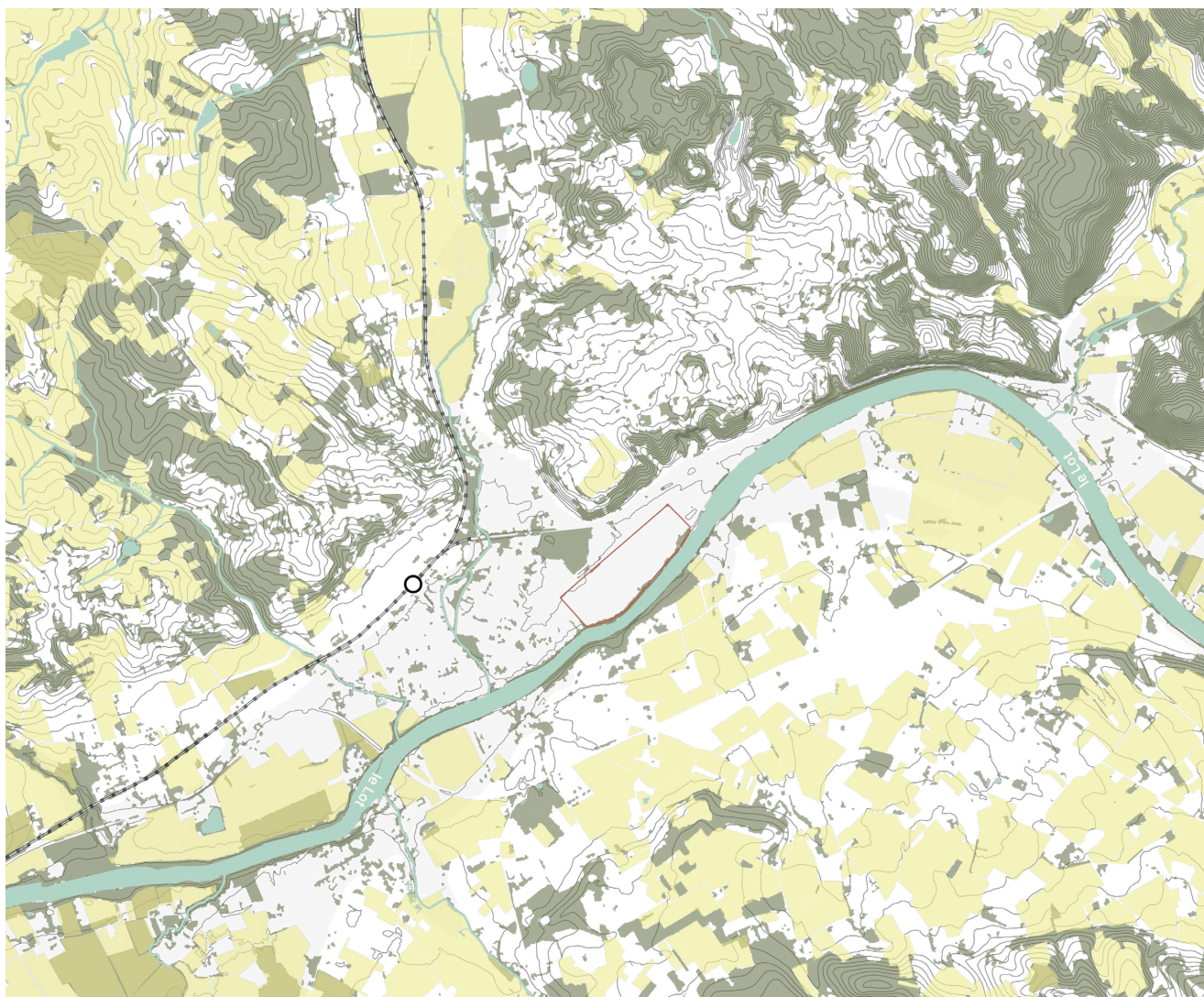
Deux échelles de réflexion doivent être menées en parallèle :

- S'appuyer sur les ressources du territoire, sur la structure urbaine existante formée par la « boucle de Fumel » et sur la nouvelle forme multipolaire de l'agglomération fuméloise pour amorcer une transition vers un territoire plus attractif.
- Créer une destination intercommunale sur l'ancienne usine, en s'appuyant sur les qualités du site, sa mémoire, et en y intégrant des éléments de programmation autour des ressources existantes.

ETUDES CONNEXES EN COURS

Programmes Petite Ville de Demain et ORT

La convention Petites Villes de Demain signée le 12 avril 2021 a comme vocation d'aboutir à la constitution d'un projet de territoire formalisé par une convention Opération de Revitalisation du Territoire (ORT). Une convention Petites Villes de Demain valant ORT a donc été signée entre la communauté de Communes, les communes de Fumel et de Monsempron-Libos et l'État, le département, la chambre des métiers, la chambre de commerce et le syndicat mixte pour l'aménagement de la vallée du lot 47. Cet accord constitue un nouvel outil juridique de lutte contre la dévitalisation des centres-villes. L'ORT doit permettre de créer des conditions favorables au développement des centres-villes en déclin, et cela en mobilisant l'État et les partenaires autour de projets globaux et concertés. Une période de 5 ans permet aux communes d'inventer leurs avenir en déployant et en valorisant



**UN TERRITOIRE RURAL
VALONNÉ**
FR_FUMEL-SS-M5

-  ZONE DE VÉGÉTATION
-  PARCELLE AGRICOLE
-  RIVIÈRE
-  VOIE FERRÉE
-  USINE

leurs atouts.

21 fiches actions sont organisées selon les 5 opérations stratégiques suivantes :

- Recréer de la valeur, redonner l'envie et les moyens d'investir dans le bâti ancien
- Consolider une place commerciale du Fumélois et défendre un bourg-centre qui ne joue plus son rôle
- Améliorer la circulation en centre-ville et sécuriser les modes de déplacement doux
- Valoriser les espaces publics et le patrimoine afin d'améliorer l'attractivité des centres-villes
- Améliorer les équipements publics et l'accès aux services pour les habitants afin d'encourager le lien social

Grâce au programme PVD, plusieurs études ont été lancées en parallèle;

- La réalisation d'un schéma touristique durable au sein du territoire de Fumel Vallée du Lot a mis en lumière des enjeux et des stratégies de développement (promotion et communication ambitieuse, organiser et fédérer les acteurs, agir sur l'offre pour la rendre plus qualitative et plus attractive).
- Un schéma directeur des mobilités douces vise à orienter et encadrer le développement de la politique cyclable du territoire à moyen terme. Il expose les actions retenues pour mettre en œuvre et faciliter cette pratique.
- Un plan guide a été réalisé sur les communes de Fumel et de Monsempron-Libos. Il définit un programme d'actions sur l'habitat, les commerces, les espaces publics, les mobilités, la vie sociale et culturelle des deux villes au sein d'un projet commun.
- Une Opération programmée pour l'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain (OPAH-RU) a été récemment réalisée et porte sur les champs d'intervention suivants : les logements indignes ou très dégradés, la précarité énergétique, l'adaptation du logement au vieillissement et au handicap. Les objectifs sont d'activer et de requalifier le marché immobilier, de valoriser le patrimoine, de réhabiliter les logements énergivores et de s'engager dans une démarche et une action coercitive.
- Plusieurs études ont également été menées sur la valorisation de la machine de Watt avec plusieurs hypothèses de rénovation du bâtiment.

RELATION SPÉCIFIQUE AU TERRITOIRE

Territoire rural et patrimoine industriel

Les sites industriels de cette ampleur s'installent bien souvent dans des territoires ruraux. La présence du Lot, utilisé pour créer de l'énergie grâce à la centrale et pour refroidir des pièces de métal a également guidé son implantation. Cet emplacement en bord de rivière et à proximité de la vie urbaine en fait une situation géographique stratégique.

VUE DE L'USINE ET DU BARRAGE À DEUX ÉPOQUES DIFFÉRENTES
FR_FUMEL-SS-AP17 et FR_FUMEL-SS-AP15



C'est donc à la fois la qualité des paysages ruraux et la présence du patrimoine industriel qui en font sa spécificité. Les vallées du *Lot* et de la *Garonne* offrent des panoramas verdoyants et fertiles, propices à l'agriculture. La région est également caractérisée par ses collines ondulantes et ses vastes forêts. Cette topographie permet des vues dégagées sur la campagne environnante, parsemée de fermes, de hameaux et de bastides médiévales magnifiques. Les forêts, notamment celles de chênes, de châtaigniers et de pins, ajoutent à la diversité du paysage. La culture de fruits et légumes est particulièrement importante, avec des vergers de pruniers (notamment pour la production du pruneau d'Agen), de pommiers, de noyers et de kiwis. Les champs de tournesols et de maïs exaltent la couleur du paysage en été.

Le Lot-et-Garonne a un riche patrimoine industriel, avec plusieurs usines et manufactures datant du XIXe et du début du XXe siècle. Les sites usiniers ont marqué ces paysages et deviennent aujourd'hui des lieux d'intérêt, d'histoire et de mémoire. Les activités textiles, métallurgiques et agroalimentaires étaient particulièrement importantes. Plusieurs moulins et minoteries ont été restaurés et sont ouverts au public, offrant un aperçu de l'ingéniosité technique de l'époque et de l'importance de l'industrie meunière dans la région.

Les anciennes lignes de chemin de fer et les gares désaffectées sont également des éléments importants du patrimoine industriel. Pour rappel, la gare de Monsempron-Libos est, elle toujours en activité. Certaines de ces anciennes voies ferrées ont été transformées en corridors verts pour la randonnée et le cyclisme, intégrant ainsi le passé industriel dans les loisirs contemporains.

Outre les atouts qu'offrent le paysage rural, c'est sur les forces vives qu'il faut s'appuyer. Le réseau associatif local est largement développé (associations sportives, culturelles, caritatives, social et santé, associations des anciens combattants, association des Anciens de l'usine de Fumel, etc.) et touche de nombreux domaines. La thématique agricole est également fortement représentée avec de multiples exploitations et fermes (maraîchers, apiculteurs, producteurs, vignerons, etc.) recensées sur le Fumémois et à soutenir pour favoriser les circuits courts. Plusieurs entreprises privées participent à l'économie du territoire dans des domaines notamment liés au commerce, transport et réparation automobile, construction, industrie). La briqueterie de Monsempron-Libos est toujours en activité a, elle aussi, une histoire industrielle.

Enfin, plus généralement, il semble primordial d'intégrer les citoyens à la transformation du site de l'ancienne usine, ceux qui connaissent le territoire et bénéficient de la mémoire du lieu.

L'histoire de l'énergie

Si l'usine métallurgique de Fumel s'est définitivement arrêtée en 2018, son système d'alimentation en énergie est toujours en fonctionnement et constitue même un patrimoine industriel remarquable ouvert aux touristes qui aiment sortir des sentiers battus.

La machine de Watt et son moteur à vapeur qui produisait de l'air pulsé date de

1850, elle est toujours en état de marche. Elle constitue une rareté du patrimoine industriel puisqu'elles ne sont que deux en état de fonctionnement dans le monde. L'accroissement de l'activité de l'usine au tournant de la Deuxième Guerre mondiale a nécessité la construction d'une usine hydroélectrique associée à un barrage sur le Lot. Cette usine est toujours en fonctionnement.

La question de l'énergie (et particulièrement renouvelable) n'est donc pas neuve à Fumel. Elle a permis le rayonnement économique du site. Elle a aussi façonné radicalement le paysage de la ville basse en particulier par la présence du barrage et du château d'eau en béton aux allures médiévales.

L'énergie est le nerf de la guerre pour tout redéploiement économique, alors l'énergie renouvelable photovoltaïque, particulièrement adaptée au climat du Lot-et-Garonne, peut devenir une ressource primordiale pour crédibiliser et porter un projet ambitieux de renouvellement du site à terme. Il sera nécessaire de challenger l'engagement de l'opérateur photovoltaïque dans un projet qui dépasse la simple approche productiviste, mais fasse du site un véritable démonstrateur de la capacité collective à générer de l'urbain. En faisant écho au passé et en se projetant vers l'avenir, gageons que l'énergie renouvelable puisse être le support d'une architecture audacieuse et redevenir le marqueur fort d'un nouveau destin pour Fumel.

LE PÉRIMÈTRE D'ÉTUDE
FR_FUMEL-PS-M2



SITE DE PROJET

DESCRIPTION DU SITE

Un site pollué

Les activités industrielles ont généré une quantité considérable de déchets et de résidus métalliques, infectant ainsi les sols et les eaux environnantes. Alors que l'usine est fermée depuis 2018, les principales sources de pollution sur le site de Fumel incluent :

- Métaux lourds : Le sol a été contaminé par des métaux lourds tels que le plomb, le cadmium, et le zinc, issus des processus de métallurgie.
- Hydrocarbures : Les hydrocarbures provenant des huiles et autres produits chimiques utilisés dans les machines ont également contribué à la pollution.
- Déchets industriels : De nombreux déchets industriels ont été abandonnés sur place, aggravant la contamination.

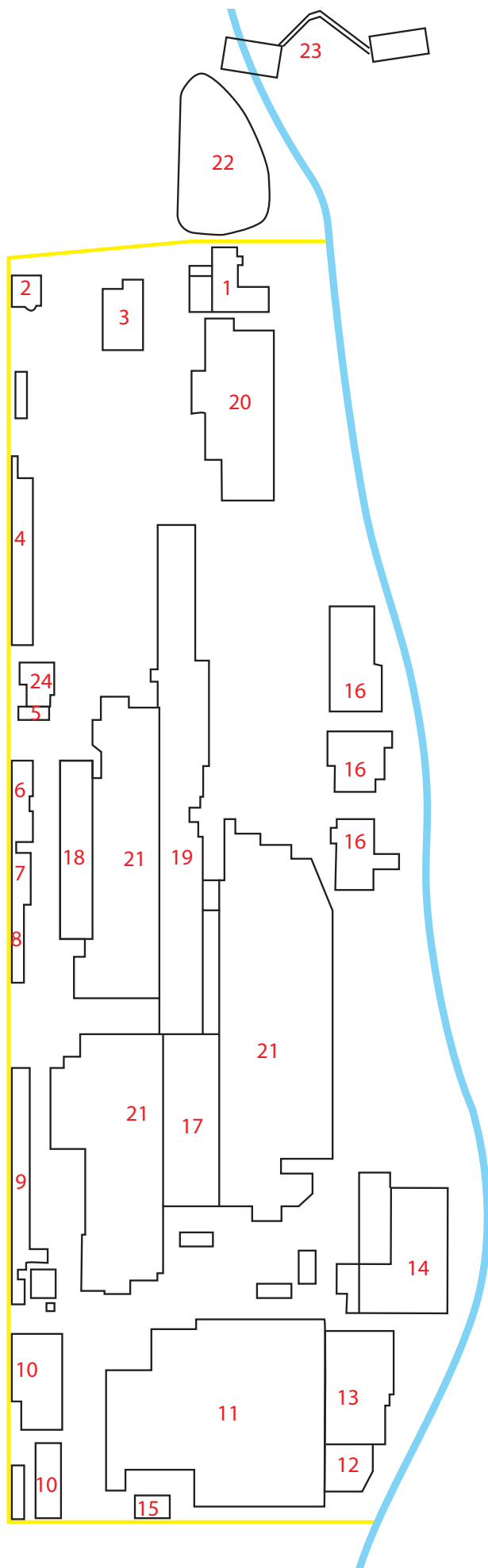
Ce site est particulièrement sensible compte tenu, en particulier, de la vulnérabilité des eaux souterraines (aquifère alluvionnaire peu profond) et des eaux superficielles (proximité du Lot). La commune de Fumel est d'ailleurs soumise à un Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRN) pour risque d'inondation par une crue à débordement lent du Lot.

L'ADEME est intervenue sur le site Metalaquitaine de 2020 à 2023, mandatée par 2 arrêtés préfectoraux successifs en vue de mettre en sécurité cet imposant et historique site de Fumel. Cette mise en protection a consisté, dans un premier temps, à retirer tous les déchets dangereux du site susceptibles de causer une pollution environnementale ou de provoquer un incendie ou une explosion. Au total, 2 051 tonnes de déchets dangereux ont été évacuées et traitées dans des filières adaptées, par des opérations mobilisant des moyens matériels lourds et à l'issue de sécurisation de zones de chantier dangereuses en raison de la vétusté des bâtiments.

Ainsi, grâce aux deux interventions de l'ADEME, les déchets ont été retirés du site et les risques d'incendie et d'explosion ont été supprimés.

À ce jour, si le site ne présente pas de risques importants, il reste entièrement pollué et doit donc être transformé en fonction de cette donnée d'entrée. Il s'agit d'identifier de façon plus précise les différents niveaux de pollution sur le site. La question de fond est donc de travailler avec, sans travailler contre en ménageant les ressources et les mutations d'avenir encore non identifiées.

Il s'agit de faire de cet ancien site industriel un espace d'expérimentation qui



- 1 machine de WATT
- 2 maison du directeur
- 3 travée 0 (démoli)
- 4 préfabriqués
- 5 poste de secours
- 6 douches vestiaires
- 7 comité d'entreprise
- 8 infirmerie et serveurs
- 9 cuisine et restaurant
- 10 magasins et maintenance
- 11 ateliers d'usinage
- 12 ateliers d'outillage
- 13 ateliers de modelage
- 14 ateliers d'expédition
- 15 laboratoires
- 16 entrepôts
- 17 BMD
- 18 halle dite Eiffel
- 19 hangars
- 20 traitement thermique
- 21 fonderie
- 22 tumulus
- 23 barrage
- 24 transformateur

cherche à orienter les communs négatifs en dynamique positive pour réparer, soigner, fédérer.

L'épaisseur du site

De 850 m de long entre le bâtiment de la machine de Watt et les hangars de l'ouest et 300 m de large entre l'avenue de l'usine et le Lot, ce site d'exploitation trouve une place stratégique au bord de la rivière à mi-chemin entre les centres bourgs de Monsempron-Libos et Fumel.

Son caractère clos en fait une réelle fracture dans la ville. Le projet d'aménagement de l'avenue de l'usine a commencé un travail d'ouverture (visuelle) du site par le biais de dispositifs spatiaux (remplacement d'un mur plein par une grille ajourée, alignement repoussé pour la création d'un espace public en limite, réinterprétation de teintes et d'éléments industriels pour le mobilier urbain, etc.) Ce travail fin et précis peut être poursuivi afin de définir des espaces, des percements connectant le site de l'usine à la ville.

La densité et l'organisation des bâtiments industriels de façon parallèle à la rivière et l'avenue limitent également les traversées. L'ampleur du site doit à la fois être appréhendée dans son entièreté afin d'avoir une vision globale de ce qu'il pourrait devenir à des échéances diverses, et il faut en même temps identifier des situations singulières pour des interventions précises et localisées.

Les bâtiments de l'ancienne usine de métallurgie

L'usine représente 8 hectares de surface bâtie. Ces constructions sont de natures diverses, mais deux grands types d'architecture se distinguent. Les bâtiments du XX^e siècle en ossature métallique et parfois en maçonnerie d'aggloméré de béton et les bâtiments historiques (XIX^e - début XX^e) construits en maçonnerie de moellons de pierre enduit et caractérisés par leurs percements en plein cintre munis d'encadrements en briques, typiques de l'architecture industrielle de la deuxième moitié du XIX^e.

- Le «Tumulus» des hauts fourneaux (n°22): de la démolition des cheminées des hauts fourneaux en 1990, il ne reste qu'un «tas» au milieu du site, à proximité du barrage. Par sa forme simple, sa dimension mémorielle et sa force dans le paysage, ce monticule pourrait être assimilé à un tumulus : une éminence artificielle qui recouvre une sépulture, ici industrielle.

- Le barrage et son château d'eau (n°21) : située en limite du site de projet, la centrale hydroélectrique de Fumel a été mise en service pendant la Seconde Guerre mondiale. Elle était destinée à l'alimentation en énergie électrique de l'usine métallurgique. Construite en béton, elle est composée d'un barrage à clapets de 7 mètres de hauteur qui, outre l'acheminement de l'eau vers deux turbines, permet la régulation de la hauteur d'eau du Lot au niveau du bief de Fumel. La production permet l'alimentation électrique de 7000 foyers en énergie propre et durable. Il s'agit d'un ouvrage fondamental dans l'histoire de Fumel avec un impact puissant



VUES EXTÉRIEURES DES BÂTIMENTS DE L'ANCIENNE USINE

la maison du directeur - bâtiment traitement thermique

la halle dite Eiffel - la fonderie

îlot de la machine de Watt- transformateur

FR_FUMEL-PS-P7 à P12

dans le paysage, à la manière d'un phare.

- La machine de Watt (n°1): Le bâtiment qui accueille la machine de Watt possède une identité propre qui correspond à sa période de construction (bâtiment industriel des années 1950). Installée en 1870, elle est alors destinée à fournir l'air nécessaire à la combustion du minerai dans les hauts fourneaux. Arrêtée depuis 1954, la machine, minutieusement remise en état en 1986 par la Société Aquitaine de Fonderie Automobile, peut être animée. Elle est considérée comme l'une des deux dernières machines toujours en état de fonctionner dans le monde.

La machine soufflante et le bâtiment qui l'abrite ont été classés au titre des Monuments historiques par arrêté du 3 septembre 2009.

C'est sur cet élément patrimonial que nous avons le plus d'informations (études de rénovations, plans et dessins techniques, histoire du lieu, diagnostics du bâti, etc.). Une restauration et une adaptation doivent être réalisées afin de pouvoir accueillir des visiteurs et asseoir son rôle d'activateur du site.

- La maison du directeur (n°2): Ce bâtiment, construit autour des années 1880 est aménagé sur trois niveaux, est construit en moellons de pierre calcaire couverte d'un enduit sable/ciment. Il est situé sur l'avenue de l'usine en face des bureaux de la communauté de Communes, pourrait accueillir l'office du tourisme qui se trouve aujourd'hui hors des parcours touristiques.

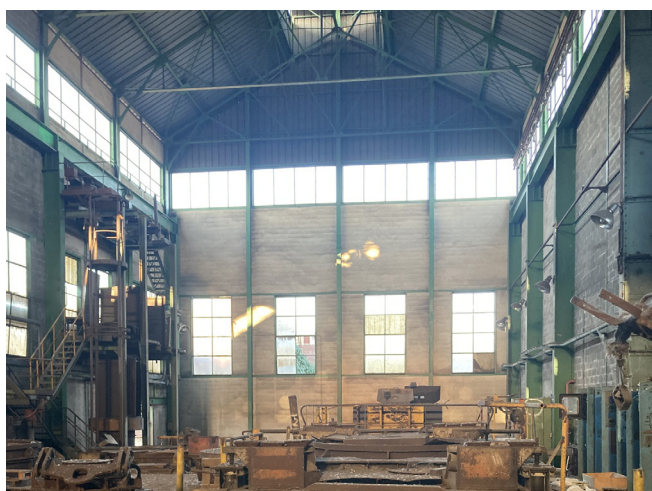
- Le BMD (n°17): Cet atelier d'usinage a été construit au début des années 1950. Le bâtiment de 3300 m² abritait la fonderie de petites pièces puis, à l'étage, la BMD (Badische Maschinenfabrik Dulach) construite en 1979. L'atelier, construit sur un plancher béton, accueillait les chantiers de moulage de pièces mécaniques en fonte. La BMD (420 moules) permettait de produire 180 à 240 moules/heure.

- La halle dite Eiffel (n°18): Cette halle présente une architecture métallique caractéristique des gares du XIXe siècle.

- Le bâtiment du traitement thermique (n°20), construit au début des années 1980, est formé d'une charpente métallique couverte d'éverite et de panneaux métalliques et de ciment. Les tubes produits y étaient trempés dans l'eau afin de modifier les caractéristiques mécaniques des aciers.

- L'atelier d'usinage (n°11) a été construit au début des années 1920. D'une emprise de plus de 9600m², l'atelier est formé d'une charpente métallique et de murs en briques et en ciment. La toiture est de type à redans partiels orientés nord-est afin de bénéficier d'une lumière constante.

- Les bâtiments du XIX° : L'ensemble de bâtiments auquel appartient celui de la machine de Watt présente à la fois une certaine homogénéité architecturale et une forte identité industrielle de par son échelle et sa morphologie : maçonneries de pierres et de briques, baies en plein cintre, menuiseries métalliques, couvertures en tuiles ou en tôle sur charpente métallique.



VUES INTÉRIEURES DES BÂTIMENTS DE L'ANCIENNE USINE

les magasins le long de l'avenue de l'usine - la halle dite Eiffel

la halle dite Eiffel - BMD en structure béton

bâtiment traitement thermique - la machine de Watt

FR_FUMEL-PS-P13 à P18

– Les aménagements techniques : le site conserve tout un ensemble d'aménagements techniques marqueurs de l'activité industrielle. Les anciens rails, les lampadaires, les feux et panneaux de signalisation font partie de cette histoire et peuvent trouver une place dans les enjeux de mémoire.

ATTENDUS, ORIENTATIONS PROGRAMMATIQUES OU ATTENTES DE PROPOSITIONS D'USAGES

Qualifier les espaces bâti et non bâti dans une cohérence globale

Implantés sur plus de 20 hectares, les bâtiments existants sont disposés au sein d'un vaste territoire paysager. La construction progressive du site en fonction de nouveaux procédés de fabrication a généré un système industriel dans lequel les différentes fonctions étaient emboîtées, intriquées comme les éléments d'un même milieu.

L'impressionnante volumétrie des bâtiments, leur organisation, leur enchevêtrement et leur ouverture sur l'extérieur laissent place aujourd'hui à un continuum d'espaces libres. On passe d'un hangar à un autre perdant tout repère avec la géographie, avec des échelles domestiques connues. Des traces de l'activité industrielle perdurent, des machines, des rails de chemins de fer, des plateformes, des gravats de matériaux nous laissent entrevoir un morceau d'histoire. Ce palimpseste patrimonial, physique et imagé doit être compris, transmis et approprié par de nouvelles générations. Au sein de chaque bâtiment, des usages multiples peuvent être développés. La chronotopie recouvre les éléments spatiaux et temporels. En ce sens, les espaces polyvalents sont en mesure d'accueillir des programmes divers en fonction des besoins et de la temporalité.

L'organisation des bâtiments existants et la démolition de certains (en mauvais état, à faible valeur patrimoniale, la nécessité d'éclaircissement, l'absence de programme économiquement réaliste pour aménager et entretenir le bâtiment) induisent des espaces vides à révéler, à qualifier. Ces pièces paysagères (berges du Lot, plaines en friche, espace boisé, alignements) sont structurantes, bien qu'actuellement peu qualifiées. Si une grande partie du sol est imperméabilisé (grande emprise bâtie, surfaces extérieures en enrobé, routes d'accès), leur valorisation — selon des critères à faire valoir — est un facteur majeur de qualité de vie, gages d'attractivité et d'urbanité. Au même titre que le patrimoine bâti, ces espaces d'échelles variées doivent être considérés en tant que ressource du territoire et jouer un rôle central dans la réintroduction d'une biodiversité culturelle inclusive dans les espaces urbains. Ils peuvent être support de nouveaux usages en lien avec les futurs programmes du site ; des lieux capables d'être partagés, de se transformer, de produire, de générer des interactions sociales et culturelles.



VUE DEPUIS LA TERRASSE DU
CHÂTEAU
FR_FUMEL-SS-AP16



UN TERRAIN EN FRICHE SUR LE
SITE DE L'ANCIENNE USINE
FR_FUMEL-PS-P19

Ouvrir le site et le connecter au territoire

Historiquement interdit au public, l'ouverture du site aux habitants représente un enjeu de taille. Site emblématique qui a façonné la vie collective dans tous ces aspects, il est désormais un site stratégique moteur du renouvellement urbain et économique du territoire. Son ouverture semble être la condition de sa « greffe » à la ville vécue par les acteurs du Fuméolois.

L'ensemble est compris dans des limites (physiques et administratives) qui lui confèrent un statut insulaire. Bien que géographiquement idéalement situé, son démantèlement et le niveau de pollution l'ont progressivement isolé de son territoire. Le double objectif de conserver le caractère singulier et les atouts intrinsèques de cette pièce urbaine tout en créant des porosités et des connexions avec son environnement.

Le rapport de ce site clos avec la trame d'espaces publics du territoire, aux réseaux des grandes aires paysagères de destination, au premier rang des berges du Lot doit être appréhendé à plusieurs échelles.

Pour ouvrir le site, il s'agit également de favoriser des synergies avec la ville et ses services : quelle place stratégique entre les centres bourgs historiques et l'ancienne usine pour lui faire bénéficier d'une polarité à définir ? Quel niveau d'ambition (et potentiel marché) pour l'offre servicielle sans fragiliser les organisations existantes ?

L'approche programmatique doit s'attacher à préciser les vocations des différentes entités du site ainsi que son rapport avec les éléments connexes (le Lot, l'avenue de l'usine, la centrale hydroélectrique de Fumel, les ensembles résidentiels, etc.)

Fédérer un consortium d'acteurs pour porter un projet d'envergure

La transformation de ce site historique est aussi une occasion d'animer et de fédérer les acteurs locaux, institutionnels, économiques, associatifs, publics, privés et simples citoyens, pour enclencher de nouvelles dynamiques économiques, culturelles et sociales.

Les équipes sont invitées à imaginer un projet d'ensemble qui intègre les prospects déjà engagés dans cette transformation. La réalité économique du contexte doit être centrale dans la réflexion sur l'aménagement. Il est pertinent de réunir ces acteurs autour d'une idée commune qui porte des ambitions qui rayonnent à grande échelle. Il s'agit d'imaginer un processus permettant à la fois de créer des synergies entre les projets, et de concevoir une construction d'économie circulaire et participative à plusieurs échelles. Des montages et modèles économiques et juridiques innovants doivent être proposés pour les futurs aménagements. De ces portages ambitieux dépendant la soutenabilité financière de/des opérations.

Le contexte de l'étude associé à la démarche European invite à sortir des schémas traditionnels de fabrication de la ville et à s'interroger sur la transformation de sites industriels démantelés. Il paraît important d'activer les ressources humaines et non humaines, de constituer un réseau de partenaires (public et privé) en portant une attention particulière sur le lien entre la nature et l'urbain.

SUITES DU CONCOURS ENVISAGÉES

MISSIONS SUSCEPTIBLES D'ÊTRE CONFIÉES AUX ÉQUIPES EUROSPAN

À l'issue du concours, la Communauté de Communes pourra confier aux équipes sélectionnées par le jury Eurospan France une ou plusieurs missions pour approfondir la faisabilité urbaine et architecturale de leurs propositions. Selon les résultats du concours et les modalités de mise en œuvre de l'opération retenue, ces missions pourront comprendre :

- La mise au point d'un plan guide concerté et/ou mission de maîtrise d'œuvre urbaine et paysagère

Les propositions des équipes EUROSPAN viendront renforcer les études techniques et thématiques menées par la Communauté de Communes à l'échelle du site d'étude et/ou du site de projet. Les équipes sélectionnées pourront être mobilisées pour approfondir et mettre en œuvre une stratégie urbaine et paysagère dans l'espace et dans le temps. Les trois équipes lauréates pourront être sollicitées et travailler selon différentes modalités.

- Études de faisabilité architecturales dans une perspective de préfiguration et d'expérimentation

Sur des secteurs plus opérationnels, des études de faisabilité architecturale pourront être confiées aux équipes. Il s'agira de mettre en place une démarche d'expérimentation pour un ou plusieurs bâtiments avec un porteur de projet à identifier. Ces études de faisabilité auront un caractère démonstrateur pour tester des propositions d'intervention ou préfigurer les modalités de transformation du site.

- Participation aux cahiers des charges pour les potentiels prospects

Avant l'installation de futurs prospects, les équipes Eurospan pourront participer aux cahiers des charges du site. Il s'agira de définir des règles d'installation, alignements, hauteurs, identité du site, etc. Elles seront le point de départ de l'aménagement urbain porté par plusieurs acteurs économiques.

- Missions ponctuelles de conception et de maîtrise d'œuvre architecturale ou paysagère

La collectivité ou son délégataire sont enfin susceptibles de confier aux équipes Europan, après reconsultation, des missions de maîtrise d'œuvre architecturale (réhabilitation ou construction nouvelle) ou paysagère (espaces publics, aménagements urbains ou paysagers, renaturation...) Les équipes Europan pourront compléter leurs équipes initiales pour y intégrer de l'ingénierie spécifique, des compétences liées à l'économie du projet, à la programmation, etc.

SUGGESTIONS POUR LA COMPOSITION DES ÉQUIPES

Europan France et les acteurs du territoire Fumélois invitent les candidats à composer des équipes pluridisciplinaires associant architectes, paysagistes, urbanistes, géographes, sociologues en mobilisant autant que possible des compétences complémentaires dans le champ de l'environnement et du développement durable. Des compétences juridiques et économiques peuvent également être bienvenues afin de développer des scénarios en montages de projets. Les équipes sélectionnées pourront être appelées à renforcer leurs compétences pour l'engagement de suites opérationnelles.

LISTES DES DOCUMENTS EN TÉLÉCHARGEMENT

AGGLOMÉRATION - ÉCHELLE TERRITORIALE

FR_FUMEL-C-AP1

FR_FUMEL-C-M1 à FR_FUMEL-C-M8

SITE D'ÉTUDE - ÉCHELLE URBAINE

FR_FUMEL-SS-AP1 à FR_FUMEL-SS-AP17

FR_FUMEL-SS-M1 à FR_FUMEL-SS-M5

FR_FUMEL-SS-P1 à FR_FUMEL-SS-P6

SITE DE PROJET - ÉCHELLE ARCHITECTURALE

FR_FUMEL-PS-AP1 à FR_FUMEL-PS-AP3

FR_FUMEL-PS-M1 à FR_FUMEL-PS-M6

FR_FUMEL-PS-P3 à FR_FUMEL-PS-P20

TEXTES

FR_FUMEL-T1 à FR_FUMEL-T9

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS	p.3
LE THÈME : RE SOURCER	p.5
LA RELATION AU THÈME	p.9
Les enjeux du site au regard du thème	
Les attentes spécifiques de la ComCom et de ses partenaires	
Les orientation programmatiques et questions posées	
CONTEXTE	p.23
L'historique de l'usine	
Données sociales, culturelles et économiques	
Paysage	
Patrimoine architectural et urbain	
SITE DE RÉFLEXION	p. 35
Description du site	
Etudes connexes en cours	
Relation spécifique au territoire	
SITE DE PROJET	p. 45
Description du site	
Attendus, orientations programmatiques ou attentes de propositions d'usages	
SUITES DU CONCOURS ENVISAGEES	p. 54
Missions susceptibles d'être confiées aux équipes Europan	
Suggestions pour la composition des équipes	

E U R
P A O
N ^{FR}

